

LE BIEN PUBLIC

ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN.

33e ANNEE — N° 22

LES TROIS-RIVIERES, JEUDI, 5 JUIN 1941

5 sous la copie

Un grand pageant militaire sera présenté à la population dimanche soir, le 8, au stade

Manoeuvres par les soldats du centre d'entraînement. — Représentation du tableau "Memorial de Vimy". — Le public admis gratuitement. — Billets réservés vendus au profit des Services Auxiliaires.

Un grand pageant militaire au cours duquel la population des Trois-Rivières aura la chance unique de voir le spectacle "Memorial de Vimy" montré à Montréal dernièrement en plus d'être témoins de manoeuvres et de combats simulés par les soldats du centre d'entraînement des mitrailleurs, sera présenté dimanche soir, à neuf heures, au stade de baseball, à l'occasion de la campagne de l'Emprunt de la Victoire pour l'unité des Trois-Rivières, dans la division no 10.

On calcule que plusieurs milliers de personnes voudront assister à ce spectacle unique au cours duquel ils apprendront à

connaître un peu mieux les procédés de la guerre moderne, les armes perfectionnées qu'elle requiert, les armements coûteux qui y entrent, les dangers multiples courus par les soldats.

On prévoit que le stade sera trop petit pour accommoder tous les gens qui voudront assister à ce pageant et c'est pour cette raison qu'on a décidé de ne pas admettre les enfants de moins de seize ans. L'entrée au stade sera gratuite pour le public en général, mais on a décidé de vendre au profit des oeuvres multiples du comité des Services Auxiliaires de Guerre, les billets des loges inférieures et supérieures. Les

billets dont le prix est de cinquante sous par siège, sont dès maintenant en vente aux quartiers-généraux de l'unité des Trois-Rivières, 1 rue Notre-Dame.

On peut s'en procurer aussi en s'adressant au Comité de Protection Civile. On peut aussi communiquer avec MM. H. S. Dawson, J. H. Warren, Ernest Denoncourt et N. C. Colquhoun. Tous les profits qui proviendront de la vente de ces billets iront au comité des Services Auxiliaires de guerre, dont l'oeuvre de bienfaisance auprès de nos militaires et des membres de leurs familles est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire de la décrire bien longtemps.

Les services de guerre se multiplient depuis plusieurs mois auprès des unités cantonnées aux casernes du parc de l'exposition, pour aider les membres du Régiment des Trois-Rivières et toutes les autres unités qu'elles appartiennent à l'aviation, à la marine ou à l'infanterie. Le comité des services de guerre s'est occupé de recueillir des livres et des revues et de les distribuer aux soldats, il a coopéré au travail de la Hutte des Chevaliers de Colomb et du Red Triangle Club, organisé par le Y.M.C.A. En plusieurs circonstances il a rendu des services inestimables à des familles de soldats, à des épouses. Il s'est occupé de faire visiter les soldats malades dans les hôpitaux et de leur rendre la vie plus gaie.

Le montant d'argent qu'ils recueilleront de la vente des billets réservés les aidera à continuer leur travail de bienfaisance.

Organisation formée pour la réception du flambeau symbolique

Le Flambeau symbolique de la victoire arrivera à l'aéroport du Cap à 11 heures, le 13 juin. — Démonstration sur la Place Pierre Boucher.

Un comité formé des présidents des divers comités de l'unité des Trois-Rivières pour l'Emprunt de la Victoire et présidé par son honneur le maire des Trois-Rivières, M. Atchez Pitt, organisera les démonstrations inoubliables qui se dérouleront dans notre ville le 13 juin prochain lors du passage dans nos murs de la Torche symbolique de la Victoire qui est envoyée au premier ministre d'Angleterre, M. Winston Churchill.

Le comité a, pour vice-présidents conjoints, MM. Emile Jean, directeur-gérant du Nouvelliste, et D. R. Wilson, propriétaire du Shawinigan Standard. M. Paul Désilets en sera le secrétaire. Les autres membres sont MM. Georges Anderson, Paul Rivard, C. O. Baptist, Alide Bellemare, directeur de la police, Aimé Montcalm, P. B. Kimball, Auguste Baribeau et L. D. Durand. Les deux commissaires ordonnateurs seront de nouveau le capitaine Dufour et M. J. A. Rousseau.

La formation de ce comité a été décidée à une assemblée tenue, mardi, à la salle de la Chambre de Commerce à l'édifice des Postes. Assistaient de plus à cette réunion présidée par son hon-

neur le maire Atchez Pitt, le rev. A. E. E. Legge, M. R. J. Clark, le lieutenant Willis, du centre d'entraînement des mitrailleurs, M. Gordon McMurray, M. Maurice Langlois, etc.

Le "Flambeau" symbolique arrivera à l'aéroport du Cap-de-la-Madeleine à onze heures à bord d'un bombardier de l'aviation royale anadienne, mais Trois-Rivières ayant été choisie comme centre de ralliement pour la division no 10, c'est sur la Place Pierre Boucher, aux pieds du Flambeau qu'aura lieu la démonstration publique. Le Flambeau sera transporté aux Trois-Rivières à bord d'un char allégorique fourni par la Maison J. L. Fortin, sous la protection de ses trois gardiens.

Le Flambeau arrivera à une heure sur la Place Pierre Boucher, où seront réunis les invités d'honneur et les dignitaires ainsi que les principales organisations militaires et para-militaires ainsi que les fanfares.

Durant une demi-heure les fanfares joueront des airs patriotiques. Un chœur de chant entonnera aussi des chansons patriotiques que la foule chantera ensuite en chœur.



MADELEINE CARROLL, qu'on rapporte disparue en mer.

Instructions à suivre pour l'obscurité du 9 juin

C'est le 9 juin au soir qu'aura lieu aux Trois-Rivières l'exercice d'obscurité. Ce black-out aura lieu en même temps à Montréal et à Québec. A cet effet, le directeur de la police Alide Bellemare président du C.P.C. nous transmet les instructions qui devront être suivies.

A 9h.40 p.m. Trois-Rivières téléphonera à Montréal et à Québec, pour régler le chronomètre officiel sur l'heure de ces deux villes.

L'alerte sera donnée par une puissante sirène à 10h.20 (2 minutes); à 10h.30 la sirène donnera l'avertissement que l'obscurité commence; (2 minutes) à

10h.45 un autre appel pour signaler: Tout danger passé (2 minutes).

Tout le service d'ordre sera assuré par la police municipale, la police provinciale, la colonne mobile, les gardes civiles sur le C. P. C., les Frontiersmen, le tout sous la direction du président de la C. P. C., le Chef Bellemare.

L'ALERTE

Dès que l'alerte sera donnée, le trafic devra s'immobiliser. A toutes les issues de la ville, des officiers verront à arrêter tous les véhicules. Les véhicules à l'intérieur de la ville comme à l'extérieur devront éteindre leurs phares.

CAS D'URGENCE

Les voitures répondant à des appels urgents, comme celles des pompiers, des hôpitaux, pourront circuler à une vitesse de 15 milles à l'heure, ne s'éclairant qu'avec leurs petites lumières qui devront être masquées avec du papier bleu foncé.

Durant la période d'alerte, toutes les lumières, excepté celles des rues devront être éteintes.

L'OBSCURATION

La sirène avertira ensuite que le black-out doit être complet. Elle retentira durant deux minutes. Alors toutes les lumières des rues devront s'éteindre.

IL FAUT EN FINIR!
Souscrivez à l'EMPRUNT de la VICTOIRE

Argentines à la rescousse



Ces deux jeunes filles (à droite), Mlles HELEN-J. FOWLER et RAY BOOTH, sont accueillies par Mme HAMBURY (lieutenant d'aviation) au centre, de recrutement du service féminin de la R.A.F. à Londres. Ce sont deux Argentines qui ont quitté leur emploi d'institutrice à Buenos-Ayres pour se rendre en Angleterre et apporter leur concours aux Britanniques.

(Photo LPS)

Plus de 50,000 travailleurs volontaires à travers le pays travaillent pour l'Emprunt de la Victoire

Dans une bicoque construite à la hâte à proximité de l'imposante Banque du Canada à Ottawa, un groupe d'experts dirige aujourd'hui les plans définitifs pour le lancement du nouvel emprunt de la Victoire du Canada.

Au nombre d'environ quarante et provenant de positions élevées dans les banques, les maisons de courtage, les compagnies d'assurances, les firmes industrielles ou de publicité, ces hommes, ainsi que leurs secrétaires, forment l'organisme des quartiers-général de l'Emprunt. Ils se spécialisent dans l'administration, l'organisation, les annonces et la publicité.

Comme le font déjà quelque 2,500 travailleurs à travers le Canada, (à part la grande armée des vendeurs et sollicitateurs qui se mettra en mouvement aussitôt que la vente des obligations commença), ces quarante experts contribuent à l'effort national sans aucune rémunération. Leurs services sont offerts gratuitement et représentent la contribution de leurs firmes au conflit qui se poursuit outre-mer et dans lequel, à côté de l'Angleterre, le Canada est engagé.

Associés à ces experts, et comme eux travaillant volontairement, se trouve un grand nombre d'hommes d'affaires éminents qui sont en tout temps disposés à donner des consultations et des avis. Ces hommes font partie de comités spéciaux créés pour diriger le travail et voir à ce qu'il soit accompli de la manière la plus efficace possible.

Une mince proportion seulement des 2,000 personnes associées à l'Emprunt de la victoire reçoivent un salaire du Comité dont le budget est autorisé par le

Gouvernement du Dominion. Ceux que l'on paie à même ces fonds sont les employés supplémentaires, et certains experts dont le travail consiste à diriger les campagnes financières.

Cette organisation nationale est sans doute la plus étendue qui ait jamais été établie sous les auspices du gouvernement. De plus, elle est sans doute la moins coûteuse en dépit de son nombreux personnel et de la portée de ses opérations.

Le Comité exécutif du Dominion, dont le président est M. G. W. Spinney, gérant général de la banque de Montréal, relève d'un Comité national, sous la présidence active du ministre des Finances, l'hon. J. L. Ilsley. Les comités provinciaux généraux et les comités exécutifs sont soumis à l'autorité du Comité exécutif du Dominion.

Chaque province est subdivisée et ces subdivisions se composent à leur tour d'unités. Ces unités sont formées de milliers de localités qui ont aussi leurs propres comités composés de travailleurs volontaires expérimentés qui dirigent le travail sur place.

On estime que le nombre de ces travailleurs volontaires dépasse 50,000 hommes et femmes; chacun d'entre eux, sans rémunération du gouvernement, remplit un rôle dans le but de recueillir les \$600,000,000 indispensables à l'effort de guerre du Dominion.

La cheville ouvrière de l'organisation nationale à Ottawa est le Comité exécutif du Dominion dont les 24 membres sont des directeurs de maisons de courtage, de banques, de compagnies d'assurances, de firmes industrielles ou de publicité. Ce comité compte

quatre sous-comités qui sont chargés de la publicité, de l'organisation et de la distribution, des noms spéciaux, de l'administration et des finances. L'économie et l'efficacité sont les mots d'ordre de ces comités dont les membres se dévouent sans être rémunérés.

Cet emprunt, le plus considérable qui ait été sollicité du peuple canadien depuis la première Grande guerre alors que près de deux milliards de dollars furent prêtés pour aider à vaincre le Kaiser, constitue la réponse du Canada à l'émouvant appel de Winston Churchill: "Donnez-nous les outils et nous finirons la besogne". Cet appel tient compte, naturellement, de la nécessité de vêtir, nourrir et équiper les armées du Canada, chose qui requiert beaucoup d'argent.

Aujourd'hui, à travers le Dominion, des centaines de mille affiches, placards, et autres moyens de publicité sont employés pour soutenir un programme de publicité intense dans les journaux quotidiens et hebdomadaires. Des devises telles que "Aidez à finir la besogne", "Le flambeau vous est transmis", "La décision est entre vos mains", "Assurez la sécurité de votre foyer et de votre emploi" sont des cris de guerre et pressent chaque citoyen du Canada de prêter jusqu'à la limite de ses moyens.

Les obligations, émises à un taux d'intérêt attrayant, sont ga-

Annonce Bien public 00
CANADA,
Province de Québec,
District des Trois-Rivières.
No 6615.

COUR SUPERIEURE

J. MARTIAL MARTIN,
Demandeur,
VS
WASTE PAPER PRODUCTS
LIMITED,
Défenderesse,
&
LOUIS BERTRAND & J. AR-
THUR VILLENEUVE,
Mis-en-cause.

Avis Public

Par encaissement et par suite de saisie, je procéderai le quatorzième jour de juin 1941, à DIX heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse en cette cause en la cité des Trois-Rivières, No 2250, St-Olivier, à la vente des meubles et effets mobiliers, par moi saisi en cette cause le dix-septième jour d'avril 1941, consistant en: chaises, fournaises, armoires et filières en acier, Machine à écrire marque Royal, bureaux, tables, etc., le tout sera vendu suivant la loi, pour argent comptant.

M. J. BELLEFEUILLE,
Député shérif et H.C.S.
Trois-Rivières, ce 2 juin 1941.
Me Georges Gouin,
Proc. du demandeur.

ranties par toutes les ressources du Dominion et constituent le placement le plus sûr qu'on puisse faire maintenant ou en aucun temps.

Succession

Alfred Demers

AVIS est par les présentes donné que M. Henri Demers présentera une requête à l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, administrant la justice dans et pour le district des Trois-Rivières, le 8 juillet 1941, à dix heures de l'avant-midi, aux fins d'obtenir des lettres de vérification attestant que le dernier testament fait et signé par son père, M. Alfred Demers, en son vivant, rentier, demeurant au numéro 884 de la rue Ste-Ursule, en la cité des Trois-Rivières, reçu suivant acte devant Victor Abran, notaire, le 10 janvier 1928, sous le numéro 2323 de ses minutes, est bien le dernier testament laissé par le dit Alfred Demers en mourant, sans révocation ni amendement, et que, en conséquence, sa succession doit être dévolue aux personnes nommées dans le dit testament.

Victor ABRAN, Notaire,
326, rue Bonaventure,
Les Trois-Rivières, Qué. (15M-4fs)



MESSAGE DE L'HON. MACKENZIE KING

"Dans quelques jours, les Canadiens seront appelés à souscrire généreusement à l'Emprunt de la Victoire 1941.

Il est important que la souscription, qui procurera les fonds requis par l'effort de guerre du Canada, soit prompte et généreuse; et cela pour plusieurs raisons.



doit subir des attaques furieuses de l'ennemi. C'est l'encouragement le plus pratique que nous puissions lui donner actuellement.

Les contributions que nous avons faites jusqu'à présent indiquent clairement notre détermination de continuer cette lutte jusqu'à la victoire définitive. Notre loyauté, notre sympathie, notre unité d'intention seront raffermies et soutenues si nous pouvons répondre maintenant à l'obligation nouvelle que nous crée cet Emprunt de la Victoire".
(Signé) W. L. Mackenzie King.

JULES CARON

Architecte

324, rue Bonaventure

Tél. 720

Les Trois-Rivières

Tél. Bureau 264.

Tél. Résidence 1035.

Dr Auguste
MASSICOTTE
CHIRURGIEN - DENTISTE

103, RUE DES FORGES
TROIS-RIVIERES

Commandez vos Bons de la Victoire MAINTENANT!

Si vous ne pouvez les payer tout de suite, convenez de
Les Payer d'ici Décembre

Ceux qui désirent participer au nouvel Emprunt de la Victoire du Canada mais qui trouvent gênant de payer le bon ou les bons en entier le 15 juin, jour de l'émission, peuvent faire des arrangements avec n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal.

Les acheteurs de titres à l'échéance de 1951 peuvent convenir de payer 10% le 15 juin et le solde en cinq versements mensuels. Les versements porteront intérêt au même taux que le coupon du titre. Des arrangements spéciaux sont également prévus dans le cas des titres échéant en 1946.

La Banque de Montréal sera heureuse d'agencer tout mode de paiement raisonnable de façon à répondre aux diverses exigences individuelles, et elle accueillera avec plaisir vos demandes de renseignements. Nous vous invitons vivement à voir le gérant de la succursale de la Banque la plus rapprochée maintenant, sans délai... Achetez des Bons de la Victoire—c'est un placement sur la liberté humaine.

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

Le Canada a besoin de ce montant additionnel pour maintenir ses forces armées, aussi bien celles qui sont ici que celles qui sont outre-mer, et pour fournir l'équipement essentiel à la victoire.

Les autres nations — amies ou ennemies — jugeront notre unité d'intention par la promptitude avec laquelle nous répondrons à cet appel et par l'étendue de nos contributions.

Le succès de cet emprunt de la victoire remplira de joie la population de Grande-Bretagne qui

POUR VOS TRAVAUX

D'IMPRIMERIE

adressez-vous à

l'Imprimerie du Bien Public

Prix modérés. — Travail rapide.

1563, rue Royale

Tél.: 640

LE BIEN PUBLIC

HEBDOMADAIRE DU JEUDI

LES TROIS-RIVIERES, JEUDI, 5 JUIN 1941

• Le livre de la semaine
à la

LIBRAIRIE LOISIRS

93, du Platon — Trois-Rivières

"LES OPINIATRES"

Roman par

Léo-Paul DESROSIERS

1 vol. \$1.00

La guerre totale et l'Amérique

Par Clément MARCHAND

Après le dernier discours du président Roosevelt, on peut considérer qu'il existe un état de guerre sourde entre les Etats-Unis et les puissances de l'axe. Il ne manque plus que l'incident diplomatique ou autre pour amener une déclaration en bonne et due forme. Sans doute l'étincelle est-elle à la veille de se produire. A quoi servirait donc aux Américains d'acheminer des milliards de tonnes de munitions, de machines militaires, remèdes, nourritures et vêtements, si la marine américaine ne prend pas les moyens de convoyer à bon port les produits de cette immense et coûteuse production. L'Américain moyen a donc un pied dans la guerre et l'autre dans la paix.

Malgré tout, on est très étonné d'apprendre par l'excellente revue "Sphère" publiée à Washington que la propagande axiste est très active, plus active que jamais aux Etats-Unis et qu'elle se manifeste sous le nez du gouvernement. Le 8 mai dernier, en effet, on commençait à projeter sur les écrans des cinémas de New-York un grand reportage cinématographique intitulé "Victory in the West".

Cette pellicule de propagande allemande vise à prouver à l'Américain moyen que les armées nazies sont invincibles et qu'il n'est pas de coups audacieux qu'elles ne peuvent exécuter, compte tenu d'une organisation militaire prodigieusement soignée dans les moindres détails et jointe à la hardiesse et à la témérité fataliste d'une génération de soldats pour qui la guerre totale et ses aérés constituent le seul fond de culture.

On voit ici que les Nazis agissent de sang-froid et savent profiter à merveille du laisser-aller démocratique. Ils savent mieux que quiconque que la période la plus critique pour une nation qui s'apprête à entrer en guerre est précisément celle qui précède l'utilisation de la force armée. L'immédiat avant-guerre décide déjà dans les cerveaux et les courages de l'issue même de la guerre.

On apprend que le film "Victory in the West", apporté d'Italie en Amérique du Sud par avion, sera suivi de deux autres films de propagande axiste. Il s'agit de "The Irish Tragedy" et de "The eternal Jew". Quelques millions d'Américains sont Irlandais et il est très habile de réveiller chez eux la haine du nom britannique en déroulant sous leurs yeux un film qui relate l'histoire souvent douloureuse de l'indépendance irlandaise. La nation juive forme aussi aux Etats-Unis un important fond de tableau. Il est profitable aux Nazis de charger les Juifs de tous les péchés d'Israël. Ainsi la grande nation américaine apprendra la division et la haine. On y entendra les cris de races et de religion.

C'est tout comme si le gouvernement allemand avertissait formellement Washington de ses intentions : "Vous pouvez dépenser des billions pour votre défense, mais pendant que vos usines fonctionnent à plein rendement, nous pouvons abaisser à zéro le moral américain, diviser les uns contre les autres les composants de l'unité américaine."

Dans son grand livre sur la guerre actuelle, publié il y a quelques mois sous le titre prometteur de "America and Total War", l'écrivain américain Fletcher Pratt, un spécialiste des questions internationales étudiée à fond les procédés d'infiltration du nazisme dans les pays qu'il se propose

de conquérir. Tout d'abord la propagande nazie se montre positive. Elle vise à prouver l'invincibilité de la grande armée allemande. Ensuite cette même propagande précise un peu plus ses buts qui sont d'établir un parallèle entre les laideurs de la démocratie et le bienfaisant mécanisme d'horloge et de balance des régimes totalitaires. Dans une troisième opération, la propagande s'avère agressive. Elle s'attaque au moral, à l'unité de sentiment. Elle s'efforce à diviser profondément. Quand ce dernier but est atteint, la guerre est à moitié gagnée. La ludwalf, les panzers et les u-boats accompliront le reste.

C'est pourquoi, en connaissance de ces faits, nous sommes surpris qu'après les récents discours du président Roosevelt ont permette à cette propagande nazie par le film de s'exercer directement sur le moral américain et de l'empoisonner.

Les démocraties veulent jouer les grands seigneurs, les êtres supérieurement équilibrés, les géants insensibles à la morsure. C'est cet état de fausse sécurité qui les rend si déplorablement vulnérables à une lente action de désintégration intérieure. Qui veut avoir le dernier mot avec le troisième Reich doit commencer par lui fermer le plus hermétiquement possible ses frontières.

C. M.

LES CHAUSSURES DE PETAIN

Le chef du gouvernement français tout comme le plus humble citoyen français, vient de remplir une "fiche de commandes" pour l'achat d'une paire de chaussures" dit la rubrique qui accompagne le fac-similé que le ministère de l'Information a fait parvenir aux journaux. La fiche remplie par Pétain lui-même mentionne, à côté de son numéro de carte d'alimentation: 540,746, qu'il ne possède que les deux paires de chaussures usagées admises par la loi pour donner droit à une nouvelle paire. La mairie de Vichy a estampillé la fiche: "Admise".

Henri-Philippe Pétain, maréchal de France, Chef de l'Etat français, pourra maintenant s'acheter une paire de chaussures neuves.

Etrange !

Le "Native Son" est désappointé d'apprendre que le secrétaire des Affaires extérieures est si peu au courant du sentiment canadien "qu'il n'a pas compris qu'il y a un peuple canadien habitant la moitié de l'Amérique du Nord". Cette réflexion est venue au "Native Son", après avoir appris que le ministre des Affaires extérieures refuse de placer le mot "canadien" après celui de "nationalité" sur les passeports émis par lui. Il est possible, continue le "Native Son", d'être de nationalité britannique, Ecossais, Irlandais, Français ou de n'importe quelle nation sous le soleil, sauf d'être Canadien.

Cette situation est vraiment étrange. Car, ainsi que raisonne à bon droit le "Native Son", s'il n'existe pas de Canadien, comment pouvons-nous avoir un secrétaire canadien des Affaires étrangères, et s'il n'y a pas de nation canadienne, comment peut-il y avoir un gouvernement canadien ?

Pourquoi les Canadiens combattent afin de tenir les Nazis à distance

Tous les syndicats ouvriers du Canada seraient supprimés sous la domination nazie.

Les contrats collectifs, que les ouvriers ont obtenus après des années de lutte, disparaîtraient du jour au lendemain.

Les parents canadiens seraient privés du droit de décider quel enseignement leurs enfants doivent recevoir.

L'instruction chrétienne serait censurée et les professeurs recevraient des autorités nazies le thème de ce qu'ils pourraient ou ne pourraient enseigner.

Toutes les affaires au Canada seraient sous le contrôle de l'Allemagne.

Les ouvriers ne pourraient plus choisir leur métier et n'auraient pas, non plus, le droit d'avoir un logement à leur convenance.

Les citoyens du Canada devraient se passer de beurre, pour permettre d'en exporter au besoin à l'Allemagne.

Les pensions de vieillesse seraient une chose du passé.

Les pensions des veuves et des mères seraient abolies.

Les Canadiens devraient abandonner aux immigrants allemands les régions colonisées de leur pays.

Il n'y aurait plus de loi du salaire minimum.

Les Canadiens marcheraient dans la rue et devraient céder le pas aux officiers allemands sur le trottoir.

Les citoyens canadiens seraient forcés de faire le salut nazi sous peine d'emprisonnement.

Les journaux canadiens n'exprimeraient plus l'opinion des Canadiens; toutes les nouvelles et les éditoriaux seraient soumis à la censure nazie.

Les programmes de radio seraient adaptés aux buts des agresseurs.

Les assemblées publiques, rarement permises, seraient surveillées par la Gestapo.

Les impôts pour payer l'indemnité à l'Allemagne seraient plus élevés que ne le sont les impôts actuels au Canada.

Les programmes des théâtres ne contiendraient que des sujets de propagande nazie et les cinémas seraient soumis à une rigide censure nazie.

Les livres qui n'obtiendraient pas l'approbation des autorités nazies seraient brûlés ou prohibés.

Les téléphones privés, s'ils étaient tolérés, n'échapperaient pas à l'intrusion des agents nazis.

On ne pourrait voyager d'une partie du pays à l'autre, même pour une courte visite, sans avoir au préalable obtenu la permission des Nazis.

Un grand confrère: Louis Francoeur

Louis Francoeur aimait à dire que son séjour dans la presse hebdomadaire lui avait procuré quelques-unes des joies les plus profondes de sa carrière de journaliste.

Les directeurs d'hebdomadaires se sont toujours glorifiés de l'avoir compté quelques années, — trop peu de temps, hélas ! — dans leurs rangs. A peine avaient-ils fondé l'Association des Hebdomadaires canadiens - français, qu'ils invitaient Francoeur à devenir leur premier président. Il était et est resté un modèle pour ses confrères qu'il estimait profondément et qui le lui rendaient bien.

Plus que tout autre, il a contribué à hausser le niveau littéraire des journaux de la Province. "Le Journal", de Québec, qui était son oeuvre, qui était uniquement pensé, conçu, exécuté par lui, était plus qu'un journal de parti. Francoeur avait su lui insuffler une vie, lui donner un ton de grandeur et de dignité unique dans l'histoire de notre journalisme.

Ceux qui voudront retracer l'oeuvre littéraire de Louis Francoeur, éparpillée de nombreuses publications, devront puiser abondamment dans son hebdomadaire québécois où, à côté d'articles politiques qu'on se plaisait à lire souvent plus pour le style énergique que pour les idées qu'il défendait, il semait des idées originales et pratiques sur tous les sujets: sociaux, littéraires, scientifiques, etc.

Francoeur n'a jamais voulu prendre au sérieux son magnifique talent. Ce fut sa faiblesse. Il s'étonnait qu'on admirât sa clairvoyance, son pittoresque, sa force. Mais sa mort le venge. Tout un peuple regrette sa disparition, et si quelqu'un le lui eut prédit, il en eut été bien étonné.

Mais ses confrères, qui connaissaient sa valeur et le peu de cas qu'il faisait lui-même, éprouvent, malgré leur deuil, la satisfaction de voir que toute la province lui rend le juste hommage qui lui est dû. — R. D.

Le menu du soldat américain

Savez-vous de quoi se compose le menu ordinaire du soldat américain. Voici à tout hasard, et rapporté par une revue américaine, celui d'un jour :

Matin: orange, paquet individuel de céréales (au choix), une chopine de lait, oeufs frits et bacon, des frites, pain et beurre, café et sucre.

Midi: jambon, patates, chou et fèves rouges bouillis, salade de laitue et de tomate, pain et beurre, crème glacée, café et lait de conserve.

Soir: substantiel pâté d'agneau, crème au maïs, tranches d'oignons et de concombres, pain et beurre, gelée de pomme, café et lait de conserve.

La revue ajoute: "There are no limits to seconds".

Que penserait le soldat nazi d'un tel menu, lui qui trop souvent retrouve dans tous les mets qu'on lui propose les éternels succédanés de la fève de Soja ?

Effort comparé

Actuellement 50 pour cent du potentiel de la production industrielle de la Grande-Bretagne est accaparé par la guerre. Au Canada notre effort de guerre nous coûte 44 pour cent de notre production. Aux Etats-Unis on n'en est encore qu'à 22 pour cent.

Souscrivez
à l'EMPRUNT
de la VICTOIRE



IL FAUT
EN FINIR!

APPEL DE L'HON. ERNEST LAPOINTE EN FAVEUR DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Traduction du texte prononcé en anglais par le très hon. Ernest Lapointe lors de la campagne de l'emprunt de la Victoire, 1941.

Mesdames, Messieurs,

Nous traversons actuellement la période la plus critique de l'histoire moderne. Verrons-nous longtemps une ère de souffrance et de désolation ou bien allons-nous vivre dans un monde paisible et meilleur? Cela dépendra de l'issue du présent conflit.

Nous luttons tout d'abord pour notre survivance, mais nous luttons aussi pour conserver des biens qu'Hitler, poursuivant l'oeuvre qu'il a commencée en Allemagne même, voudrait aujourd'hui nous ravir: nos libertés, notre façon de vivre, nos syndicats ouvriers, la liberté d'agir et de parler comme nous l'entendons.

Nul sacrifice n'est trop grand pour enrayer cette peste noire du 20ème siècle qui nous ferait rétrograder jusqu'au 13ème.

Le Canada lutte pour conserver des privilèges dont nous jouissons et pour le maintien desquels il sera toujours prêt à combattre.

Que nous le voulions ou non, il s'agit d'une épreuve décisive sur tous les fronts: militaire, économique, moral et psychologique, pour le courage de tous les citoyens, l'habileté des chefs de l'Etat et notre volonté de vivre.

Nous sommes en guerre; nous devons travailler, combattre et vaincre ou bien périr ensemble.

L'unité spirituelle à l'intérieur du pays est le facteur le plus essentiel de notre effort. La première manœuvre des Allemands est de semer la discorde chez leurs adversaires.

Ils l'appliquent ici en essayant d'accentuer toutes les fissures qui peuvent se présenter dans l'unité nationale, d'aggraver tous les conflits ethniques, économiques, politiques, religieux et sociaux qui sont susceptibles de nous diviser. Opposons à l'ennemi une âme nationale unie.

Qu'il n'y ait plus de disputes de clocher, plus de conflits de race, de nationalité ou de religion. Il n'est pas parmi nous une seule personne dont le sort ne soit lié au résultat du combat que nous sommes à livrer.

Notre pays est en guerre; le Canada est menacé et il a besoin maintenant, immédiatement, aujourd'hui même, de l'aide de ses enfants. Ceux qui ne peuvent le défendre sur terre, sur mer ou dans les airs ont le devoir de lui apporter le concours de leurs ressources matérielles. Que leur argent devienne l'instrument de la victoire. C'est d'ailleurs le meilleur moyen de le placer et de le conserver, car il ne vaudrait plus rien après la défaite. Et l'argent est nécessaire à l'achat des armes qu'il faut pour assurer la victoire.

L'industrie pose aujourd'hui les préliminaires de la bataille que nos forces armées ne livreront peut-être que dans dix-huit mois. Nous devons voir à ce que pas un de nos soldats ne manque d'armes quand il en aura besoin.

La vigueur et l'habileté dont les fabricants de munitions et les constructeurs de navires et d'avions font preuve en répondant aux exigences énormes de l'heu-

re sont sans précédent dans les annales de l'industrie canadienne. Les préposés aux machines sont devenus des combattants. Cette guerre sera gagnée aussi bien dans les usines qu'au front.

Si la France est aujourd'hui sous la botte d'Hitler et n'a pu repousser les Nazis, c'est simplement parce qu'il lui a manqué cinq mille avions et dix mille chars d'assaut qu'elle eût pu acheter ou fabriquer. C'est son gouvernement qui en est responsable. Cette erreur, le Canada, le Commonwealth britannique et les Etats-Unis ne la commettront pas.

Compatriotes canadiens, le Commonwealth des nations britanniques se trouve maintenant en première ligne dans le combat commun que les hommes libres soutiennent contre la plus grande force qui ait jamais menacé la civilisation. Sa cause est celle de l'humanité. Montrons-nous dignes de notre grande mission, gardons la tête haute et le sourire aux lèvres, et je vous donne ma parole que notre pays sortira victorieux de cette lutte.

Il y aura toujours une Angleterre, oui, et il y aura toujours un Canada!



Dernièrement a eu lieu à Montréal le mariage de Mlle Doréa Marchand, soeur de M. Clément Marchand, et de M. Roy D. Tebo, actuellement en service dans la marine royale. Le marié est le fils de M. et Mme Marshall Tebo, du Cap-de-la-Madeleine.

x x x

On annonce pour le 14 juin 1941, le mariage du Dr J. Jacques Paquin, de Trois-Rivières, fils de feu Adolphe Paquin et de Mme A. Paquin, à Mlle Gabrielle Bourassa, de St-Barnabé Nord, fille de feu M. Philippe Bourassa, et de Mme P. N. Ferron (Dr). La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de St-Barnabé-Nord, à 9 heures (solaire).

POUR VOS
SUCCESSIONS,
TESTAMENTS,
CONTRATS, ETC.
CONSULTEZ

Alphonse Lamy,

NOTAIRE

Dépositaire du greffe du
notaire L. P. Mercier.

159, rue Alexandre,
Trois-Rivières.

Bureau du soir,
le vendredi de 7 à 8 heures.
Tél. Bureau: 35.

Bars clandestins et cabarets borgnes

Il arrive fréquemment à des touristes visitant une ville étrangère de tomber entre les pattes de racleurs à la solde de lieux clandestins et de se réveiller un beau matin en prison et sans le sou.

On ne saurait espérer que ces gens puissent garder un bon souvenir d'une ville où de telles aventures sont possibles. Car, dans bien des cas, il s'agit de gens respectables à qui de pareilles choses ne seraient jamais arrivées s'ils avaient été conduits dans des lieux honnêtes.

Dans les bars clandestins et les cabarets borgnes, des personnes d'une probité douteuse se donnent rendez-vous, et c'est la coutume de mêler des narcotiques aux boissons que l'on y sert aux clients, pour ensuite les dévaliser et les jeter sur le pavé.

Plus la loi est rigide et plus nombreux sont ces lieux clandestins. En d'autres mots, la loi leur assure un commerce lucratif. Les amendes ne sauraient effrayer les propriétaires de tels débits, car le prix de ces amendes ne représente qu'une partie infime de leurs bénéfices; pas plus d'ailleurs que les peines d'emprisonnement, car d'autres sont payés pour les servir à leur place. Il est prévu à de telles éventualités et les vrais coupables s'en tirent presque toujours indemnes.

L'existence de tels lieux constitue un désavantage sérieux pour les pays qui désirent bénéficier du commerce touristique. Puisque la Province de Québec dépense de fortes sommes pour attirer les touristes, ne serait-il pas intéres-

sant de connaître quelle mesure seront prises pour apporter une solution à ce problème?

Il ne suffit pas de dire que de tels lieux sont peu nombreux, car tous ceux qui fréquentent les boîtes de nuit dans nos villes savent fort bien qu'ils existent, et qu'en raison des mesures restrictives prévues par la loi actuelle, leur nombre augmentera considérablement.

Sans prétendre que la vente d'un produit, dont la valeur est tellement discutée, devrait être légalisée dans l'unique but d'assurer des recettes au gouvernement, il n'en reste pas moins vrai que si ce produit doit être vendu, il vaut mieux que ce soit le gouvernement qui en bénéficie plutôt qu'une bande de contrebandiers

et de chevaliers de l'industrie qui exploitent de pareils bouges.

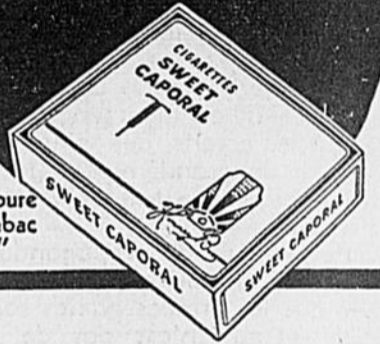
Si le gouvernement provincial est bien décidé à ne rien épargner pour attirer les touristes, il est incontestable qu'il est de son devoir de les mettre en garde contre de tels lieux.

Selon les apparences, il semble bien que la guerre peut durer encore quelques années. Nous aurons donc de plus en plus besoin de l'argent américain, et nous devons faire en sorte que les touristes se plaisent chez nous si nous désirons les voir revenir. Ce n'est certainement pas en les laissant à la merci des trafiqueurs de l'alcool que nous obtiendrons ce résultat.

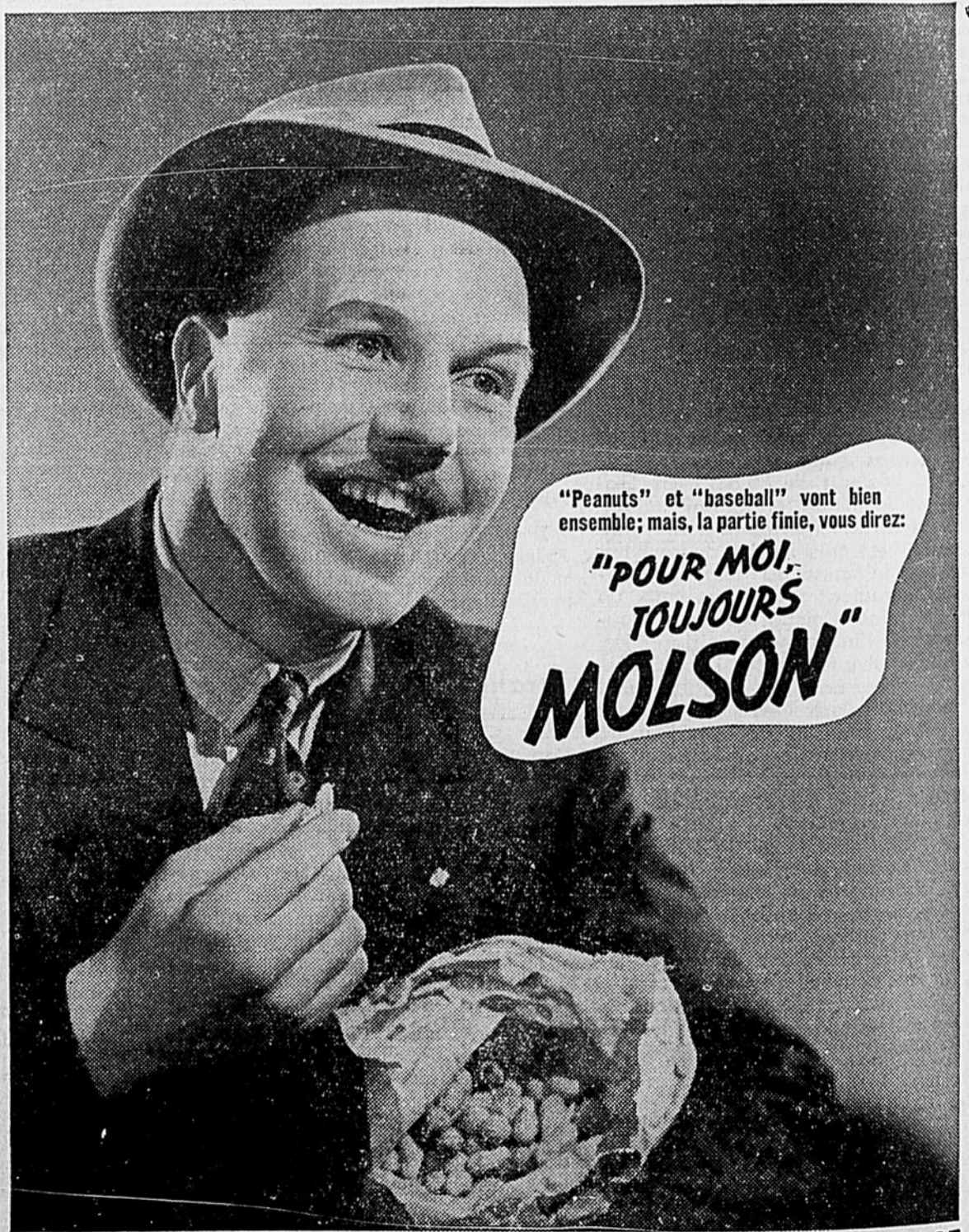
Maurice VALENCE.



Cigarettes
**SWEET
CAPORAL**



"La forme la plus pure
sous laquelle le tabac
peut être fumé."



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

J. H. René de Cotret, C.G.A.

Henri Ferron, C.A.
Roland Nobert, C.A.

René de Cotret, Ferron & Cie

Auditeurs et Syndics
Comptables Licenciés

137, rue Alexandre

Trois-Rivières

Un message d'optimisme

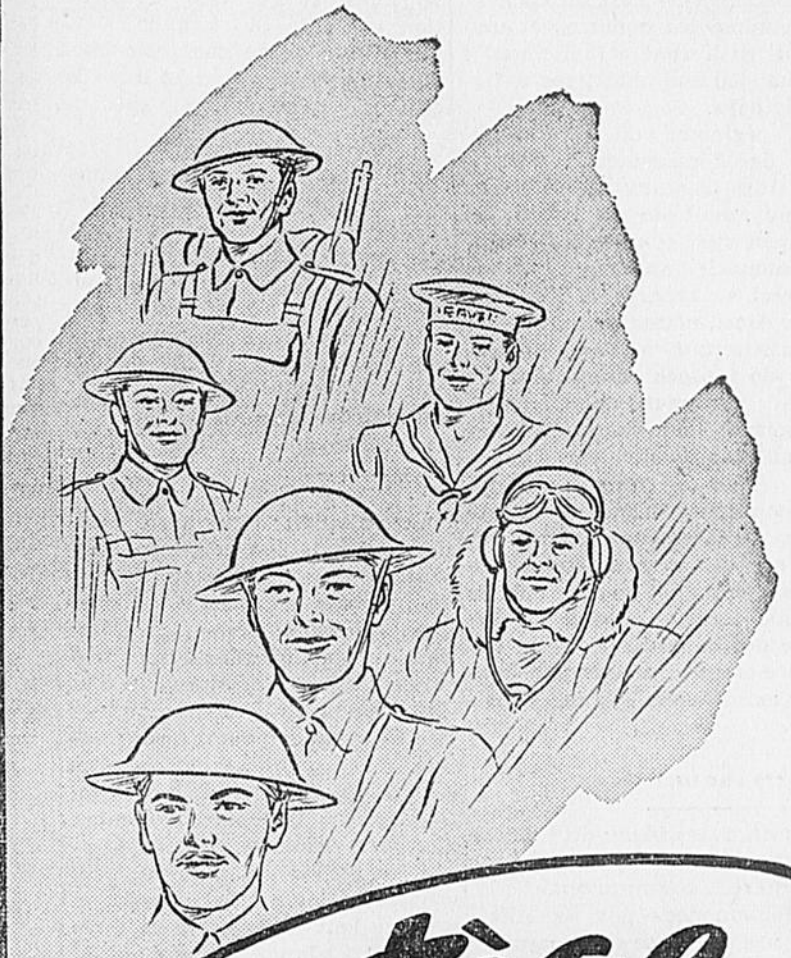
La semaine dernière, les Etats-Unis ont fait un pas de plus vers l'entrée en guerre pour la défense des libertés mondiales que nous défendons. Le président

Roosevelt a déclaré le pays en état "d'urgence nationale"; ce qui veut dire que la République voisine n'attend plus qu'un mot, qu'une décision pour ouvrir le feu. La plus riche nation du monde ; 130 millions de personnes, munies de toutes les matières premières

et de réserves considérables de toutes sortes, ont pris, et définitivement, fait et cause pour les démocraties. Hitler et comparses savent qu'il n'y a plus à reculer et qu'ils devront affronter un ennemi de plus dans leurs rêves diaboliques de domination mondiale.

Pour sa part, le Canada y voit une confirmation de plus que les Etats-Unis, sont mieux que de bons voisins; ce sont des amis et des amis puissants. Personne ne saurait prédire quand les Etats-Unis participeront activement à la guerre, mais il est quand même

facile de prévoir que la cause des démocraties et des libertés est entre bonnes mains qui ne sauraient faillir maintenant. S'il nous fallait un encouragement, le message du président Roosevelt, la semaine dernière, en était certainement un des meilleurs.



"Dieu protège nos soldats"

La vieille grand'mère a subi bien des épreuves. Les soucis ont ridé son front. Mais elle ne s'est jamais abandonnée au découragement.

Elle prie avec ferveur pour nos soldats, pour nos aviateurs, pour nos marins.

Elle a une confiance inébranlable dans la force de nos armes et dans la bravoure de nos combattants. Sa confiance s'appuie sur sa foi en l'intervention divine. Elle en a eu tant de preuves pendant sa longue existence!

Elle sait que Dieu suscite, quand il en est besoin, des hommes au cœur vaillant, et que, si nous passons maintenant par l'épreuve de la souffrance, nous triompherons demain dans la paix, la justice et la charité.

Priions avec nos grand'mères. Demandons à Dieu de sauver nos libertés, de protéger nos foyers, de sauvegarder l'avenir de nos enfants.

À l'arme de la prière, joignons celle de notre argent. Achetons des Obligations de la Victoire.

Comité National de l'Emprunt de la Victoire 1941, Ottawa, Canada.



Le Canada en guerre

Troupes en marche à travers le pays

Le premier ministre du Canada a passé en revue, lundi 26 mai, le Lake Superior Regiment qui a défilé devant les édifices du Parlement à Ottawa. Deux jours plus tard, ce régiment quittait la capitale pour entreprendre une longue marche vers l'est du Canada, tout comme les nombreuses unités qui se livrent actuellement à des manoeuvres analogues à travers le pays.

Un régiment de Sherbrooke opère des déplacements dans la région des Cantons de l'Est; une colonne motorisée du Royal 22e Régiment s'est rendue de Québec à Rimouski; un régiment de Montréal se rendra à Trois-Rivières. Ainsi, toutes les régions du pays assisteront à des déplacements de troupes empruntant les routes, voyageant par étapes, transportant leur matériel, établissant chaque soir leur campement. Pour les troupes, c'est un exercice important qui les entraîne aux déplacements rapides qui sont l'une des caractéristiques de la guerre actuelle; pour le public, c'est une occasion de se rendre compte des conditions de la vie militaire et de la préparation intense que se donne l'Armée canadienne.

La guerre sur mer

Dans un avis officiel du Comité international de la Croix-Rouge de Genève, communiquant la nouvelle annoncée par les Allemands de la capture des quarante membres de l'équipage du navire-citerne canadien "Canadolite", on relève le nom des marins canadiens-français suivants: Clément Leblanc, Bernard Bellavance, Michael Lemay, Conrad Besette, Guy Legendre, Clyde Joncas, William Thibodeau.

Le "Canadolite" dont le port d'attache était Montréal était parti de Freetown, Afrique, le 22 mars dernier. Les parents au Canada qui désireraient communiquer avec les sus-nommés pourront adresser leurs requêtes au ministère des Affaires extérieures, à Ottawa.

Il faut des médecins

Une récente réunion des doyens des facultés de médecine au Canada s'est terminée par une recommandation précise de rendre plus rapide les études de médecine durant l'état d'urgence créé par la guerre. On n'a pas établi de programme déterminé, mais on a exposé le problème aux représentants des universités pour laisser à ces institutions la tâche de trouver une solution immédiate. Déjà près de dix pour cent des médecins pratiquants du Canada font partie des forces armées.

Recrues à l'entraînement

Au troisième appel des recrues levées pour une période d'in-

struction de quatre mois en vertu de la loi concernant la Mobilisation des Ressources nationales, 4,179 jeunes gens se sont présentés aux centres d'instruction générale les 20 et 21 mai. Sur ce nombre, 412 furent refusés à l'examen médical, ce qui en laisse 3,767 à l'instruction.

La première classe de recrues appelées aux centres d'instruction générale a terminé cette phase initiale de son instruction et se trouve maintenant dans les centres d'instruction spéciale.

Chaque mois une classe de recrues passera aux centres d'instruction spéciale, pour être remplacée par une nouvelle classe aux centres d'instruction générale. A date, 13,597 recrues ont été levées pour suivre les quatre mois d'instruction militaire. Une autre classe sera appelée en juin.

Mobilisation d'unités de la réserve

Un bataillon d'infanterie complet, un bataillon de reconnaissance complet, un certain nombre de batteries d'artillerie de campagne, de compagnies de Génie de campagne, d'unités d'intendance, de magasins militaires et d'unités médicales sont mobilisés immédiatement pour l'Armée active. Cette mobilisation s'étendra à tous les districts militaires du Dominion. Un certain nombre d'unités de réserve, troupes de ligne et troupes auxiliaires, devront compléter leurs effectifs et prendre leur place dans la force active. La plupart de ces unités, mais non pas toutes, feront partie de la 4e Division qu'on est actuellement à mettre sur le pied de guerre.

C'est aux Voltigeurs de Québec que revient l'honneur d'être mobilisés comme bataillon d'infanterie. C'était jusque ici une unité de réserve. Ses quartiers généraux sont dans la ville de Québec et son histoire remonte à 1862. Dans la grande guerre de 1914-1918, ce régiment était représenté par le 57e bataillon du corps expéditionnaire canadien.

Les Voltigeurs de Québec perpétuent ce bataillon qui a remporté les honneurs de la bataille au Mont-Sorrel, à la Somme en 1916, à Arras en 1917, à la Côte 70, à Ypres en 1917 et à Amiens.

Outre ce régiment, fourni par le district de Québec, la mobilisation actuellement en cours comprendra les contingents suivants, provenant du district militaire de Montréal: quatre détachements légers de secours, du corps des magasins militaires royaux canadiens, type A (lourd); sept détachements légers de secours du corps des magasins militaires royaux canadiens, type B (léger); tous les détachements légers de secours de l'atelier de campagne No 4 de l'Armée active; l'hôpital d'évacuation No 6, provenant de l'hôpital d'évacuation No 6 de la réserve.

Expansion industrielle

Un sommaire publié récemment par le ministère des Munitions et des Approvisionnements, et qui, par comparaison avec les conditions du temps de paix, illustre bien l'étendue du programme national de production, nous apprend qu'au cours de l'année écoulée, le Canada a autorisé la dépense de quelque \$30,000,000 par mois pour la construction et l'aménagement de nouvelles usines en vue de la fabrication de matériel de guerre.

MODELE PROFESSIONNEL



Les modèles professionnels des studios de photographes doivent souvent prendre des poses en dehors de l'ordinaire. Cette jeune Torontonnaise a posé pendant une demi-heure dans un sac en 'Cellophane'. Cette photo sera employée dans la publicité des fabricants d'une lotion qui chasse les insectes. L'idée géniale de la campagne c'est que la personne qui emploie cette lotion à odeur agréable est à l'abri des moustiques comme si elle était enveloppée de 'Cellophane'.

Les nôtres dans l'armée

Le brigadier P.-E. Leclerc, M. M., E.D., qui était commandant d'une brigade d'infanterie outre-mer, revient au Canada pour des raisons de santé.

Le Capitaine J.-F.-R. Audet du Lac Mégantic, est promu major. Le major M.-C. Lalonde, du



La RÉELLE SAVEUR de HOLLANDE du
GIN de KUYPER

Le gin de Hollande qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 ONCES,
\$1.05

26 ONCES,
\$2.40

40 ONCES,
\$3.45



Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de 12P-41 John deKuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

CE PRODUIT SE RECOMMANDE D'UNE EXPÉRIENCE DE 245 ANS

AIDEZ À LA VICTOIRE... ACHETEZ LES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE
MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

dépôt du district militaire no 4 à Montréal, est nommé major temporaire pour le temps qu'il occupera les fonctions de substitut du juge-avocat général au quartier général du district. Le major G. Guimond, du dépôt du district

militaire no 5 à Québec, est nommé major et commandant en second de son régiment. Les lieutenants A. Bilodeau et J.-L. Dubreuil sont nommés lieutenants dans un régiment de chars d'assaut.



**IL FAUT EN FINIR!
SOUSCRIVEZ
à l'EMPRUNT
de la VICTOIRE**

THE SHAWINIGAN
WATER AND POWER CO.

Embassy
RARE OLD
LIQUEUR WHISKY

Mélangé et embouteillé au Canada
13 oz. \$1.40 - 25 oz. \$2.60 - 40 oz. \$4.15

L'Emprunt de la Victoire: protection et assurance pour les Canadiens

Tous les Canadiens admettent la nécessité du présent emprunt du gouvernement. — Un enthousiasme général.

Des centaines et des milliers d'équipiers - auxiliaires prennent les routes de la province cette semaine pour faire souscrire un emprunt de \$160,000,000, part de l'emprunt national de la Victoire dévolue à la province de Québec. Cet emprunt, au total de \$600,000,000, entraîne la plus forte campagne nationale jamais conduite au pays. Le centre des activités pour la province de Québec se trouve à Montréal, mais dans toutes les municipalités et centres de quelque importance, des comités ont été formés pour travailler dans la région à faire souscrire le montant qui est attendu de la province de Québec pour l'effort de guerre. C'est la plus grosse organisation de toute l'histoire du Canada.

Sur la question de l'emprunt de la Victoire, l'unité totale s'est faite dans tout le pays. Personne ne discute de la nécessité et de l'opportunité de telles sommes jugées nécessaires à la bonne conduite de la guerre. Nos hommes se battent pour la défense de notre pays et collaborent à la défense des libertés du monde ;

il faut leur fournir les armes nécessaires. Leur refuser ces armes et ces sommes, c'est les envoyer pratiquement sans défense contre un ennemi supérieur, parfaitement armé et sauvagement organisé. Il faut que nos moyens de défense et d'attaque, sur terre, sur mer et dans les airs puissent permettre à nos soldats de rencontrer l'ennemi sur un pied d'égalité; autrement c'est l'équivalent d'un meurtre ou d'un suicide. L'achat des bons de l'emprunt de la Victoire, cette semaine permettra d'atteindre à ce but et de remplir cette nécessité indéniable.

La France a succombé par faute d'organisation et d'armements aériens. La Yougoslavie, comparable à ceux de leur envahisseur. L'Angleterre, el-

le-même n'a pu tenir sur le Continent par ce même défaut. Les Britanniques se sont

trouvés dépassés en hommes et en armes. Le Canada, en souscrivant \$600,000,000 veut assurer à ses fils et combattants la chance de rencontrer l'ennemi sur un terrain d'égalité avec chance de succès de leur manque d'armes et tant d'autres pays ont connu un sort identique à

sés. De ce point de vue, l'Emprunt de la Victoire n'est plus qu'un simple placement avantageux ou une transaction d'affaires; c'est une protection et une assurance pour tous les Canadiens, Français et Anglais, que la bataille pourra se faire avec des chances de succès.



DISTILLÉ MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE
26-2/3 oz. \$3.85 - 40 oz. \$5.80



Le Ministre des Finances du Dominion du Canada
met en souscription publique

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

1941

\$600,000,000

En date du 15 juin 1941 et portant intérêt à compter de ce jour, et réparti en deux tranches, laissées au choix du souscripteur, ainsi qu'il suit:

À dix ans
OBLIGATIONS 3%
ÉCHÉANT LE 15 JUIN 1951
REMBOURSABLES À L'ÉCHÉANCE
AU TAUX DE 101%

Rachetables au même taux à compter de 1950
L'intérêt payable les 15 juin et 15 décembre
Coupures:
\$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000, \$25,000

PRIX D'ÉMISSION: 100%
Rendement de 3.09% jusqu'à l'échéance

À cinq ans et demi
OBLIGATIONS 2%
ÉCHÉANT LE 15 DÉCEMBRE 1946
REMBOURSABLES À L'ÉCHÉANCE
AU TAUX DE 100%

Non rachetables avant l'échéance
L'intérêt payable les 15 juin et 15 décembre
Coupures:
\$1,000, \$5,000, \$25,000

PRIX D'ÉMISSION: 99%
Rendement de 2.19% jusqu'à l'échéance

Le principal et l'intérêt sont payables en monnaie légale du Canada; le principal, à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt, semestriellement, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque à charte.

Les titres pourront être enregistrés quant au principal ou quant au principal et à l'intérêt.

SOUSCRIPTIONS EN ESPÈCES

Les souscriptions en espèces à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt pourront être acquittées en entier dès la signature de la formule de souscription, au prix d'émission dans chaque cas sans l'intérêt couru. La livraison des titres au porteur avec coupons se fera sans retard. Les souscriptions en espèces pourront aussi être acquittées à tempérament, plus l'intérêt couru, ainsi qu'il suit:

10% au moment de la souscription; 15% le 15 juillet 1941; 15% le 15 août 1941;
20% le 15 septembre 1941; 20% le 15 octobre 1941;
20.71% sur les obligations 3% ou 19.52% sur les obligations 2%, le 15 novembre 1941.

Le dernier versement, exigible le 15 novembre 1941, comprend le solde du principal, plus .71 de 1% dans le cas des obligations 3%, et .52 de 1% dans le cas des obligations 2%, soit l'intérêt couru du 15 juin 1941 aux dates des différents versements.

SOUSCRIPTIONS DE CONVERSION

Les détenteurs d'obligations 5% de l'Emprunt du Service National du Dominion du Canada, échéant le 15 novembre 1941, pourront, tant que les registres de l'emprunt resteront ouverts, présenter ces titres munis du dernier coupon d'intérêt, au lieu de comptant, en acquittement de souscriptions à l'une ou l'autre tranche du présent emprunt, d'un nominal égal ou plus élevé. La valeur de rachat des obligations 5% de l'Emprunt du Service National s'établira à 102.15% de leur valeur nominale, y compris l'intérêt couru; la soulte d'échange sera versée en espèces.

LE MINISTRE DES FINANCES SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER OU DE RÉPARTIR, EN TOUT OU EN PARTIE, LES SOUSCRIPTIONS EN ESPÈCES À L'UNE OU L'AUTRE TRANCHE DE L'EMPRUNT, DÈS QUE LE TOTAL DES SOUSCRIPTIONS DÉPASSERA \$600,000,000.

LE PRODUIT DE L'ÉMISSION SERA AFFECTÉ PAR LE GOUVERNEMENT AUX DÉPENSES DE GUERRE. LES SOUSCRIPTIONS POURRONT S'EFFECTUER PAR L'ENTREMISE DE TOUT REPRÉSENTANT OFFICIEL, DE TOUT COMITÉ OU MEMBRE D'UN COMITÉ DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE, DE TOUTE SUCCURSALE AU CANADA D'UNE BANQUE À CHARTE, OU À TOUTE BANQUE D'ÉPARGNE, SOCIÉTÉ DE PRÊT OU DE FIDUCIE AUTORISÉE, DE QUI ON POURRA SE PROCURER DES FORMULES DE SOUSCRIPTION ET DES COPIES DU PROSPECTUS OFFICIEL RENFERMANT TOUTS LES DÉTAILS DE L'EMPRUNT.

LES REGISTRES DE L'EMPRUNT, OUVERTS LE 2 JUIN 1941, SERONT CLOS AU PLUS TARD LE 21 JUIN 1941, AVEC OU SANS PRÉAVIS, À LA DISCRETION DU MINISTRE DES FINANCES.

Ministère des Finances,
Ottawa, le 31 mai 1941:

REVUE

"ENSEMBLE!"

Sommaire pour juin-juillet

Et nos Pêcheurs?... ce n'est pas eux que la pêche enrichit, par Gérard Guite, ptre, L. Sc. Soc.

Savez-vous que ?

J'ai vu, j'ai imaginé, j'ai conclu, par Albert Faucher, L. Sc. Soc.

La culture du Lin, source considérable de revenus, par Eloi Guillemette, agronome.

Page de la Famille.

En Gaspésie, du 23 au 29 juin. S'absorber en son idéal...

Coopératives de Logements et d'Habitations (Suite), par Paul-Henri Guimont.

Gazette Coopérative.

Faits et Nouvelles.

Informations Coopératives.

Questionnaire.

Abonnement: \$1.00 par année.

S'adresser à "Ensemble!", case postale 186, Québec.

CROQUIS DE CHEFS

L'HON. WILFRID GAGNON,

directeur général des achats, ministère des Munitions et des Approvisionnements.

Le plus gros acheteur que notre pays ait jamais connu est certainement le ministère des Munitions et des Approvisionnements.

Les commandes placées par le ministère pour le compte des gouvernements canadien et britannique s'élevaient, au début d'avril, à un milliard et demi et, avant longtemps, on prévoit que les achats seront de cinq millions par jour. Le directeur général des achats au ministère des

M. Gagnon naquit en 1898, le fils de Narcisse Gagnon, l'un des pionniers de l'industrie moderne de la chaussure au Canada et descendant lui-même d'une vieille famille de cordonniers et de fabricants de chaussures originaire de Rimouski. M. Gagnon est membre du conseil d'administration de plusieurs compagnies, mais la situation qu'il préfère est celle de président de Aird and Sons, la compagnie de chaussu-

res fondée par son père et pour laquelle il a toujours travaillé, en commençant au bas de l'échelle, depuis sa sortie du collège Sainte-Marie, en 1918. Il est précisément de quatre autres compagnies de chaussures et directeur, entre autres, des compagnies suivantes : Sherwin-Williams, Viau Biscuit, Sun Trust, Canadian Bronze et Pain Moderne.

Les affaires n'ont pas été son seul champ d'action. En 1936, il fut ministre du Commerce et de l'Industrie de la province de Québec; il est commandant d'escadre honoraire de la 118e escadrille de bombardement du C.A.R.C., à Montréal, et il est président, cette année, de la Dominion Commercial Travellers' Association et du conseil d'administration de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises de Montréal. Il est aussi président

du quotidien montréalais "Le Canada".

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que le gouvernement fédéral fait appel à ses services. Depuis 1936, il est membre du conseil d'administration des Chemins de fer nationaux et de Air-Canada, depuis la fondation de notre réseau aérien en 1938. Ses fonctions au C.N.R. lui ont fait traverser plusieurs fois le Canada et il connaît notre pays aussi bien qu'un bilan et le fini d'une bonne chaussure.

Mais la majeure partie de son temps est maintenant consacrée à la direction des achats au ministère des Munitions et des Approvisionnements. Il passe quatre ou cinq jours de la semaine à Ottawa à surveiller le travail de plus de vingt sections d'achat différentes afin que chaque dollar fourni par le contribuable porte

le plus dur coup possible à Hitler. Lorsque la fin de semaine arrive, il a bien mérité de retourner à Montréal jeter un oeil sur ses propres affaires et passer quelques heures avec sa femme, née Yvonne Senécal, et ses huit enfants, 5 filles et 3 fils. C'est de ce dernier actif dont il est le plus fier.



L'Hon. Wilfrid GAGNON.

Munitions et des Approvisionnements est l'hon. Wilfrid Gagnon, de Montréal.

"Donnez-nous les outils et nous terminerons la besogne", a dit Churchill, et c'est sur le front industriel que le Canada doit fournir son principal apport dans cette lutte contre une puissance qui se targue de pouvoir produire plus vite et en plus grande quantité que nous. Dans les immenses bureaux temporaires du ministère des Munitions et des Approvisionnements, à Ottawa, se livre, jour et nuit, l'un des combats les plus importants de la guerre. Et l'hon. Wilfrid Gagnon possède l'expérience et les qualités nécessaires pour y occuper un poste de commande. Il incarne à merveille ce type d'homme d'affaires compétent et désintéressé qui peut prospérer tout en servant son pays et les siens. Dans la présente guerre, comme dans l'autre, le pays a demandé à des hommes de cette trempe de servir sans salaire et de conduire la lutte sur le front de la production afin de prouver aux Nazis que nous leur sommes supérieurs non seulement au point de vue politique mais aussi sur le plan économique.



Pour réussir un dessin, une photo ou un cliché en une et plusieurs couleurs, ayez recours au personnel d'élite de

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE
232 QUÉBEC RUE ONTARIO BELAIR 3984 MONTREAL

Le PLAN D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À l'employeur...

Les contributions à la Caisse d'assurance-chômage seront payables à partir du 1er juillet 1941.

Ces contributions sont effectuées par l'employeur et par l'employé et payables par l'achat de timbres d'assurance-chômage que l'employeur se procurera dans les bureaux de poste.

Les cotisations de l'employé seront prélevées sur son salaire par l'employeur.

Les timbres seront apposés par l'employeur dans un livre spécial appelé livre d'assurance. Ce livre tient compte des contributions au crédit de l'employé et sert à calculer les allocations auxquelles il aura droit pendant les périodes de chômage. Vous recevrez des renseignements complets quand vous aurez renvoyé la carte postale attachée à une formule qui vient de vous être expédiée par la poste.

Le plan de procédure a été adopté après consultation avec les associations d'employeurs et d'employés et il est fondé sur une expérience de trente ans en Grande-Bretagne.

Le gouvernement du Dominion ajoute 20% au total des contributions des employeurs et des employés, et en outre paye les frais d'adminis-

tration qui comprennent le fonctionnement d'un service national de placement à la disposition des employeurs et des employés.

Les contributions seront payables par toutes les personnes employées et par leurs employeurs, sauf dans les cas énumérés ci-dessous.

Le premier devoir de chaque employeur est d'envoyer son ENREGISTREMENT À LA COMMISSION en remplissant la carte attachée à une formule qui vient de lui être adressée par la poste, et de se procurer des livres d'assurance pour distribuer à ses employés. Si vous n'êtes pas sûr que vos employés, ou certains d'entre eux, soient assurables, demandez des instructions quand vous renverrez cette carte. Si vous n'avez pas reçu de formule par la poste, demandez-en une au plus proche bureau de poste. **Tous les employeurs devront compléter leur enregistrement avant le 14 juin 1941.**

La Commission n'a aucun doute que la pleine collaboration de tous les employeurs lui est acquise. Néanmoins, il est bon de remarquer que l'enregistrement est obligatoire et que toute personne qui refuse de s'enregistrer est coupable d'une infraction et passible des peines édictées par la loi.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE, OTTAWA, CANADA.

L'HON. NORMAN A. McLARTY, Ministre du Travail.

Les employeurs dont tous les employés sont engagés dans un ou plusieurs des emplois ci-dessous, ne sont pas tenus de s'enregistrer.

1. Agriculture, horticulture et sylviculture.
2. Pêcheries.
3. Débit et exploitation des bois, sauf moulins et usines de transformation à travail raisonnablement continu.
4. Chasse et piégeage.
5. Transport par eau ou par air, et débardage.
6. Service domestique chez des particuliers.
7. Emploi dans un hôpital ou une institution de charité dont le but n'est pas lucratif.
8. Infirmière professionnelle auprès des malades ou infirmière novice.
9. Enseignement, y compris professeurs de musique et de danse.
10. Membres des forces armées ou de la police fédérale, provinciale ou municipale.
11. Emploi au service du gouvernement du Canada à moins de règlements contrares.
12. Emploi au service du gouvernement d'une province, à moins que ce gouvernement ne donne son assentiment.
13. Emploi au service de toute autorité municipale qui certifie que l'emploi est de nature permanente.
14. Agents rétribués par commissions, honoraires, ou participation aux bénéfices, quand cet emploi n'est pas le principal moyen de subsistance et l'employé n'a pas de contrat de service donnant à son employeur le droit de fixer le mode et les heures de travail.
15. À un taux de rémunération dépassant \$2,000 par an. (Tous les métiers de l'industrie du bâtiment seront assurés.)
16. Emploi fortuit, autrement que pour les affaires ordinaires de l'employeur.
17. Emploi subsidiaire et non moyen principal de subsistance.
18. Quand une personne est au service de son mari ou de sa femme, selon le cas.
19. Quand l'emploi n'est pas rétribué et l'employé est l'enfant de l'employeur.
20. Quand l'employé est payé pour se livrer à un jeu.
21. Tout emploi dans lequel l'employé travaille ordinairement (a) moins de quatre heures par jour, ou (b) pour plus d'un employeur mais moins de quatre heures par jour pour chacun d'eux, ou (c) dans le cas où l'employé n'est pas libre d'occuper un emploi assurable pendant plus de deux jours par semaine.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE OTTAWA CANADA

Chronique AGRICOLE

DIX CHOSES QUE LES COOPERATIVES DOIVENT FAIRE EN TEMPS DE GUERRE

La revue "Consumers' Cooperation" publiait récemment ce qui suit à l'adresse des membres et des officiers des coopératives. Ce sont des conseils, résumés sous dix items différents, que tous ceux qui s'intéressent au mouvement coopératif dans la province pourront lire avec profit.

10. Augmenter le nombre des membres. — Une coopérative n'est bien vivante que lorsqu'elle progresse. Le recrutement des nouveaux membres ne doit pas se faire qu'à certaines périodes, mais chaque jour de l'année, et tous les membres et tous les employés doivent solliciter les recrues possibles qu'ils rencontrent.

20. Augmenter les services. — De nouveaux services doivent s'ajouter aussitôt que possible afin de mieux servir les membres et aussi de compenser la réduction constante qui peut se produire dans les autres départements.

30. Augmenter le capital. — Le capital d'une coopérative doit être augmenté jusqu'à ce qu'elle n'ait plus de dettes et que ses membres en soient devenus vraiment propriétaires, et alors on doit continuer de l'augmenter pour pouvoir financer d'autres services additionnels. Il n'y a pas de placements plus sûrs aujourd'hui que ceux que l'on fait dans une coopérative.

4. Augmenter la réserve. — Il est essentiel d'accroître l'éducation des membres présents et futurs pour fonder de solides coopératives. Le meilleur moyen de recueillir les fonds nécessaires à cette fin est de retenir à chaque mois un certain pourcentage sur le chiffre d'affaires comme étant une part des dépenses courantes. Les directeurs de la "Co-Operative League" ont recommandé 1 pour cent du volume des affaires d'une coopérative locale pour fin d'éducation.

6. Diminuer les comptes recevables. — Une association coopérative ne doit pas chercher à remplir le rôle d'une institution de crédit. Où le crédit est nécessaire, il doit être fourni par une autre association de crédit destinée

à cet effet. D'ailleurs, les membres doivent s'habituer à épargner et à arranger leur budget pour transiger au comptant.

7. Diminuer les comptes payables. — Les Suédois disent que les coopératives ne doivent pas offrir ni accepter de crédit. Aucune coopérative n'est vraiment libre tant qu'elle a des dettes.

80. Diminuer les inventaires. — Une administration efficace doit augmenter constamment et rapidement ses ventes, ou bien voir à réduire le volume de son inventaire. Toute augmentation des inventaires doit être faite sous forme de réserve, en prévision d'une diminution probable des affaires. Une coopérative ne peut pas spéculer sur les valeurs et

elle ne doit pas spéculer non plus sur les marchandises.

90. Diminuer les placements. — Tout emmagasinage additionnel de marchandises à des prix excessivement élevés doit être fait avec beaucoup de circonspection afin d'éviter par la suite une trop grande dépréciation.

10. Diminuer les dépenses. — L'économie dans l'administration ne veut pas dire de ne pas payer raisonnablement les employés, mais plutôt d'éliminer le gaspillage et les dépenses non nécessaires et accroître le rendement des efforts de tous et de chacun.

Bien que ces recommandations aient été émises pour répondre aux conditions créées par l'état de guerre, elles n'en conviennent

pas moins en temps de paix. Les coopératives ne font pas fausse route en s'en inspirant et en les observant en tout temps.

J.-E. BISSON, agronome.

Wiser's
G22F
OLD RYE
EMBOUTILLÉ EN ENTREPÔT AU CANADA
10 oz. \$1.05 - 25 oz. \$2.50 - 40 oz. \$3.80

ON DEMANDE: DES HOMMES POUR DÉFENDRE LA LIBERTÉ!



Entrez dans la lutte contre l'Hitlérisme — Enrôlez-vous maintenant!

Cette lutte est celle du Canada. Vous représentez le Canada. Votre vie, votre foyer, tout ce que vous avez aujourd'hui est menacé par les attaques diaboliques des Boches, et, bien que l'on travaille sans relâche dans les usines pour forger les armes qui écraseront le barbare, ces armes deviendront inutiles si le pays manque d'HOMMES pour les manoeuvrer.

L'Armée active canadienne a besoin d'hommes pour l'Artillerie, le Génie, les Signaux, les Voitures blindées, les Chars d'assaut, l'Infanterie, les Transports et Approvisionnements, les Services médicaux, l'Intendance et ses autres branches. L'Armée est prête à vous apprendre divers métiers et à vous entraîner à manier efficacement les engins de guerre du Canada.

Arrêtez-vous au bureau de recrutement le plus près. Renseignez-vous au sujet de l'arme qui vous intéresse et des conditions de vie dans l'armée. Voyez où et comment vos aptitudes trouveront le meilleur emploi. Enrôlez-vous: une grande et belle vie d'action s'ouvre devant vous!

Adressez-vous au Centre Militaire le plus près de votre localité ou au
CENTRE DE RECRUTEMENT DU DISTRICT
1121, rue Saint-Jacques, Montréal.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CANADA

La Patrie a besoin de vous
TOUT DE SUITE!
dans
L'ARMÉE ACTIVE

LA SOLDE À L'ARMÉE

\$1.30 par jour avec, en plus, logement, nourriture, vêtements, soins médicaux et dentaires. DE PLUS: (1) Suppléments de 25¢ à 75¢ par jour accordés aux artisans qualifiés quand ils exercent leur spécialité. (2) Allocations familiales versées par chèques mensuels.

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

x x x

Argent à prêter. Règlement de faillites et de successions. Examens de titres. Difficultés commerciales. Collection, etc.

x x x

Bureau: 306 Alexandre

Tél.: 491. Trois-Rivières.

Tél. 401

Heures de bureau: 10 à 12 2 à 5 et 7 à 8 les lundi et mercredi soir.

Spécialiste

Pour les maladies des yeux oreilles, nez et gorge.

Dr BENOIT JACOB

Ex-assistant à la clinique Nationale Ophthalmologique des Quinze-Vingts, Paris.

Ex-élève à l'hôpital Baucault, Paris, ex-interne de l'hôpital Normand & Cross.

126, rue Alexandre TROIS-RIVIERES



... Madame, voici pour vous ...



L'héroïsme de nos mères et de nos épouses

Cornélie, fille de Scipion le premier Africain et mère des Gracques, était une dame romaine qui mourut plus d'un siècle avant la venue du Christ. Bien que son souvenir remonte à une époque aussi reculée de l'histoire, elle est restée le type de la mère élevant ses enfants dans l'amour de la patrie et le respect du devoir.

Ses deux fils, Tiberius et Caius Gracchus, suivant les enseignements qu'elle leur avait donnés, furent tous deux tribuns de la plèbe et proposèrent les lois agraires romaines, lois démocratiques destinées à empêcher l'acapement des terres par les riches. Leur croisade suscita la colère des tyrans qui essayèrent de faire taire les Gracques par les promesses d'abord, puis par les menaces. Mais les tribuns continuèrent la lutte et périrent tous deux dans des émeutes. Après leur mort, les mesures qu'ils avaient prononcées furent finalement adoptées et Rome trouva deux héros dans les fils que Cornélie avait perdus pour en avoir fait des hommes.

Pourtant cette femme ne manquait pas de tendresse à l'égard de ses fils. Un épisode de sa vie, en particulier, est resté célèbre. Un jour, alors que les Gracques étaient tout jeunes, une patricienne très riche et couverte de bijoux rendait visite à Cornélie. A cette parvenue qui faisait étalage de ses bijoux, Cornélie déclara qu'elle avait deux bijoux d'une valeur inestimable qui surpassaient en beauté tout ce qu'on pouvait voir à Rome. La dame demanda à Cornélie de les lui montrer. Faisant venir à elle ses deux fils, Cornélie répondit simplement: "Les voici!"

Cette mère dévouée était cependant la fille de Scipion, le conquérant de Carthage, et lorsque la voie du devoir sur laquelle elle avait dirigé ses fils devint dangereuse et ardue, elle ne les en détourna pas mais plutôt les engagea à continuer sur le chemin de l'honneur.

L'histoire de Cornélie et des Gracques a été souvent racontée mais il est opportun, au moment où notre pays menacé fait appel à des volontaires pour le défendre, de comparer son héroïsme à celui de nos mères, de nos épouses et de nos fiancées.

Des tyrans, beaucoup plus dangereux que ceux qui terrorisaient Rome au temps des Gracques, ont déjà conquis l'Europe et veulent, comme le disait l'autre soir le président Roosevelt qui est certainement placé pour le savoir, "étendre leur domination aux Etats-Unis et au Dominion du Canada". La patrie est en danger et demande à ses fils de venir volontairement grossir les rangs de ceux qui déjà nous défendent en première ligne, sur le bastion des Iles britanniques. Grâce à la résistance anglaise, le combat ne se livre pas à Montréal ou à Québec, mais il faut tout de même aller prêter main-forte aux Britanniques, deux fois moins nombreux que les Allemands, dans cette guerre qui est la nôtre autant que la leur.

Une mère, une épouse ne serait ni une mère, ni une épouse si son cœur ne se serrait pas en voyant partir son fils ou son mari pour la guerre. Mais les femmes canadiennes, profondément religieuses et imbues de l'amour de la pa-

UNE MONDAINE Missionnaire modèle

Une mondaine que les mondanités ennuyaient a fondé l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. Si étrange que cela puisse paraître, c'est la vérité. Voilà qui laisse certainement à réfléchir et qui "remontera" l'esprit apostolique engourdi de beaucoup de dames qui, entre deux thés de cinq heures, se proposent depuis longtemps de rendre service. Un homme qui a beaucoup d'esprit disait récemment: "Les dames, si elles piquent parfois comme les abeilles, comme les abeilles aussi, elles peuvent faire de belles choses". C'était un beau compliment à celles qui s'occupent d'oeuvres pour les oeuvres, qui préfèrent l'ombre au tapage.

Pauline-Marie Jaricot fréquentait les salons bruyants vers 1815, mais elle se fatigua vite de n'entendre parler que de dentelles, de chiffons et de chapeaux, et proposa autre chose à ses compagnes. C'était un peu après la révolution française qui avait arrêté le recrutement des missionnaires. Ainsi que son frère, l'oeuvre des missions l'avait intriguée.

Pauline-Marie était la fille d'Antoine Jaricot, un riche négociant en soieries, de Lyon. Défenseur royaliste, le père avait échappé à la révolution. Arrivée la cinquième dans le ménage, la jeune fille était spirituelle et agréable. Née dans un cercle mondain, elle avait été de l'escorte d'honneur faite à Madame la Duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, en juin 1814, lors du passage de la Duchesse à Lyon. Son père avait été présenté à Pie VII,

son tri, sont fortes et savent cacher leur douleur. Elles savent sourire sur le quai de la gare lorsque le train emportant leurs gars s'ébranle et part vers l'avenir. Elles diminuent la distance qui les sépare en leur écrivant souvent et en leur envoyant souvent aussi des tricots, des cigarettes et toutes ces choses qui font tant plaisir au soldat lorsque sa section se réunit pour la distribution des colis.

Sachant qu'ils sont munis des meilleures armes que notre industrie peut produire et qu'ils vont livrer la lutte à des gens qui voudraient à tout jamais détruire la famille en enrégimentant les jeunes, pour ainsi dire, dès leur naissance — les femmes canadiennes se sont montrées dignes de Cornélie et ont offert à la Patrie, lorsque le moment est venu, leurs bijoux les plus précieux.

Une chose que nos femmes possèdent et que Cornélie n'avait pas, cependant, c'est la faculté de prier le vrai Dieu. Un jeune enseignant de vaisseau de la marine canadienne qui a passé l'hiver sur un croiseur auxiliaire employé à des patrouilles dangereuses, écrivait récemment à sa mère: "Il semble que les prières et les chapelets que vous récitez pour moi, tous les soirs en famille, ont porté fruit. Chaque fois que nous avons vogué en eaux dangereuses, infestées de sous-marins ennemis, un brouillard épais nous a protégés."

Ce sont nos femmes, nos mères, nos épouses qui peuvent le mieux intercéder pour nous auprès du Dieu des combats.

en 1804, quand le Souverain Pontife s'arrêta à Lyon en route pour le sacre de Napoléon.

On crut qu'un accident banal: une chute en bas d'un escabeau, suivie d'une affection sérieuse, l'éloignerait pour toujours des cercles mondains. Elle y devint, mais pas pour longtemps; elle se fatigua de ces réunions qui restent sans lendemain et laissent sans joie intérieure. Un jour qu'elle assistait à un office religieux dans l'église de Saint-Nizier, un sermon de l'abbé Wurtz l'impressionna beaucoup et elle décida de changer la vie inutile qu'elle menait pour en vivre une plus modeste et plus "payante" pour les autres.

A cette époque, il faudrait croire que les jeunes filles "débutaient" plus tôt que nos soeurs et nos filles, car ses biographes nous disent que Pauline avait 17 ans lorsqu'elle se retira des cercles mondains. Pauline-Marie entreprit de s'occuper de choses sérieuses: la visite des malades et des pauvres. Et pour ne pas gêner ceux qu'elle allait voir, elle poussait la délicatesse jusqu'à porter des vêtements modestes... qui devaient correspondre aux petites robes d'indienne de nos jours.

Ce voisinage de lits de malades et de bicoques de quêteux aiguisa son envie de s'occuper des missions. Elle s'entoura d'un groupe d'amies et conçut le projet d'organiser, dans ce cercle intime, des sections d'associés qui souscriraient un sou par semaine pour la Propagation de la Foi. Une gravure de Diorama nous la montre, dans un salon avec ses compagnes, traçant le plan de l'Oeuvre.

Ces cercles se développèrent graduellement, mais ils prirent une ampleur étonnante lorsque, le père de Pauline étant mort, elle hérita d'une somme de 800,000 francs. La jeune fille devint alors la bienfaitrice d'un grand nombre d'oeuvres et de communautés. Son action charitable s'étendit à la régénération de la classe ouvrière. Toute sa fortune y passa et, en 1862, elle mourut plus pauvre qu'une pauvre femme.

Voilà en raccourci, l'histoire de Pauline-Marie Jaricot qui eut sa façon à elle de se rendre célèbre... et dont on entendra parler autrement plus tard sans doute, car, le 13 février 1935, l'Eglise était saisie de sa cause de béatification, à l'occasion de la reconnaissance des restes mortels dans la crypte de Saint-Nizier, en présence du Cardinal Marin.

Quand à l'oeuvre de la Propagation de la Foi, Pie XI l'a considérée dans son encyclique RERUM ECCLESIAE, comme "la principale, de toutes celles qui s'occupent des missions". L'Exposition Missionnaire de Sherbrooke, du 13 au 20 juillet, mettra, assurément, en lumière, le grand rôle de la femme dans le monde missionnaire, de la fondatrice de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi et de tant d'héroïnes missionnaires qui illustrent les annales de l'apostolat catholique.

Louis C. O'NEIL.

Téléphones :
Bureau: 658, Résidence: 1170
Bureau: 1293, rue Hart
Résidence: 1641 Blvd St-Louis

Dr J. H. REMINGTON
Maladies des Enfants
Consultations :
9 à 12 a.m., 2 à 4.30, 7 à 8 p.m.

Un Conventum des Anciennes Retraitantes

Il a été tenu dimanche, au couvent des RR. SS. de Marie-Réparatrice.

Dimanche le 1er juin eut lieu au monastère des Révérendes SS. Marie-Réparatrice, le ralliement annuel des Anciennes Retraitantes sous la direction du R. P. Bernardin, o.f.m., directeur des récollections mensuelles.

La journée débuta à 11 heures par une Heure Sainte que suivit le diner.

A la table d'honneur on remarquait Mgr H. Trudel, V.G., curé de la cathédrale, le R. P. Bernardin, o.f.m., M. l'abbé F.-X. St-Arnault et le R. P. DeLongchamp, o.m.i., Mme Jules Caron, présidente et quelques membres du Conseil de la Récollection.

Des allocutions furent prononcées par Mgr Trudel, le Père Bernardin, l'abbé F. X. St-Arnault, le Père Delongchamp et Mme Jules Caron.

Mlle Juliette St-Hilaire se chargea de remercier le Père Directeur, les Religieuses, au nom des Retraitantes.

Puis ce fut l'exécution suivante d'un programme récréatif :

Piano—Polonaise, F. Chopin
Mlle Gisèle Gélinas op. 53
Récitation—L'Ascension
Mlle Cl. Matton Maria Laus
Chant—Votre ange et moi
Mlle Cl. Gagnier F. Bordèse

Ernest-L.
Denoncourt
ARCHITECTE

1391, RUE ROYALE

Téléphone 963.

Toujours au premier rang
quand il s'agit de chaussures



POUR MONSIEUR

Les plus récents modèles de la saison. Le choix le plus considérable en ville, pour tous les goûts, à tous les prix.

POUR MADAME

Élégance et confort: telles sont les principales qualités de nos souliers pour Dames. Venez voir notre assortiment.



CHAUSSURES POUR ENFANTS, SOLIDES ET DURABLES

J. A. GOSSELIN

Orthopédiste technicien gradué.

CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE

1392, rue Hart,

Tél.: 537.

Trois-Rivières.

Mlle Jeanne Gagnier
(au piano)
Comédie—Volte-face
Mlle Veyssières
Piano—Le dernier sourire
R. Wollenhaupt
Mlle Gisèle Gélinas
Chant—La source dans les bois
V. Waidteufel
Mlle Claire Gagnier
Mlle Jeanne Gagnier, au piano,
Récitation—Le champ des aïeux
J. Charbonneau
Mlle Claire Matton.
Tableau—La voix des fleurs
Pourny
Mlles Claire et Renée Gagnier.
Mlle Jeanne Gagnier, au piano.
O Canada.

Personnages
Paulette, Mlle Claire Moreau
Jacqueline, Mlle G. Guillemette
Mme St-Laurent, Mlle Y. Gélinas
Jenny, Mlle J. St-Hilaire

Après la séance il y eut pèlerinage à la Grotte de la Sainte-Vierge dans le jardin du Monastère. La journée se termina par le salut du Saint-Sacrement.

250 Anciennes Retraitantes participèrent à cette journée de récollection.

IL NE POUVAIT DORMIR QUE DANS SA CHAISE

Mais aujourd'hui, grâce à l'emploi du "BRONKASEPTOL", nouveau remède contre la bronchite, il peut se reposer dans son lit toute la nuit sans aucun malaise.

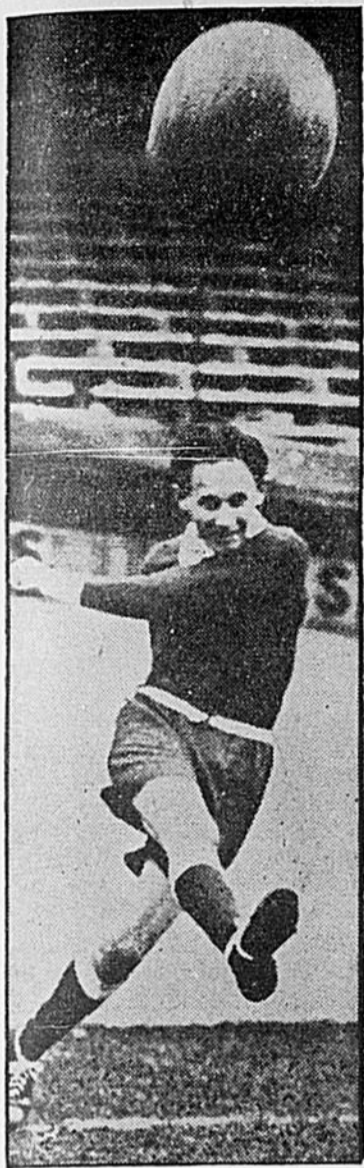
En effet le nouveau remède "BRONKASEPTOL" pris avec de l'eau chaude, apporte un prompt soulagement dans toutes les affections des bronches, de la gorge et des poumons. Une dose prise au coucher facilite la respiration et procure un sommeil calme.

LA

Pharmacie HOULE

A votre service.

Vis-à-vis le Bureau de Poste
1356, Notre-Dame, Tél.: 57.
Trois-Rivières.



JEAN BOROTRA, le "Basque bondissant" et maintenant grand commissaire des sports en France, est non seulement un as du tennis mais aussi du soccer. Le volci à l'oeuvre dans ce dernier jeu, au cours d'un match disputé entre officiels et journalistes au Parc des Princes, à Paris.

Le recensement fédéral débutera le 11 juin prochain

On a commencé l'assermentation des 56 énumérateurs.

Me Maurice Laurin, commissaire local du recensement fédéral, nous communique qu'il a été autorisé par le Bureau de la Statistique du ministère du Commerce, à Ottawa, à procéder à l'assermentation des 56 énumérateurs qui feront le recensement des différents sous-districts du comté des Trois Rivières, et qu'il a déjà commencé à assermenter ces énumérateurs, qui, à moins d'avis contraire, se mettront au travail mercredi le 11 juin prochain.

Ces énumérateurs sont au nombre de 56. Ils ont été choisis parmi plus de 400 postulants dont 109 ont subi tous les examens. Ces examens ont été vérifiés par le commissaire local, puis expédiés à Ottawa où s'est effectuée la sanction finale.

Presque tous ces énumérateurs sont des étudiants.

Sur les 56 désignés pour tout le comté, 37 feront le recensement de la cité, 18 celui de la campagne, et un dernier sera préposé au recensement de l'hôpital St-Joseph.

L'Assurance-chômage devient obligatoire au Canada

L'assurance-chômage deviendra une réalité le 1er juillet prochain. Pour les travailleurs, astreints au chômage périodique, c'est la différence entre le régime des secours directs et la certitude de pouvoir subvenir à leurs besoins, grâce au plan d'épargne de l'assurance-chômage.

Ce plan exige la coopération de l'employeur, de l'employé et du gouvernement. Chacun ajoute sa contribution, proportionnelle au salaire hebdomadaire de l'employé. Compte fait de la part de l'employeur et celle déduite de la paye de l'employé, le gouvernement ajoute sa part, soit 20%, et assume tous les frais d'administration. Les cotisations ressemblent à des primes d'assurance; elles s'accumulent jusqu'au jour où le travailleur — homme ou femme — devient chômeur. Après un bref intervalle, celui-ci recevra un chèque et ainsi de suite chaque semaine durant la période de chômage.

Les contributions à la caisse, effectuées par l'employeur et l'employé, sont payables en timbres d'assurance-chômage que l'employeur se procurera dans les bureaux de poste. Les timbres seront apposés par l'employeur dans un livre spécial, chaque semaine. Ce livre tient compte des contributions au crédit de l'employé et sert à calculer les allocations auxquelles il aura droit pendant la période de chômage.

Certaines classes de travailleurs ne sont pas éligibles pour l'assurance-chômage et il y a des conditions à remplir. Patrons et employés devront se familiariser avec le fonctionnement de ce plan. Tous renseignements utiles seront obtenus des maîtres de poste.

La loi prévoit l'établissement de bureaux de placement à travers tout le Canada au bénéfice des patrons et des travailleurs. Ces bureaux seront ouverts aus-



SACHEL PAIGE, fameux lanceur noir des ligues semi-professionnelles, serait un as dans les majeures si les nègres avaient le droit de jouer dans le baseball organisé.

sitôt que possible afin d'obtenir un rendement de travail maximum en temps de guerre et faciliter à nos travailleurs le retour aux conditions normales qui suivront la paix.

CLAVIGRAPHES

Echange et réparations de machines à écrire de toutes marques. Rubans, Papier, Carbone Réparations de toutes sortes des balances "Toledo"

V. DUBOIS

Tél. 620
1644, rue Notre-Dame
TROIS-RIVIERES

14 CAUSERIES DU FRERE ADRIEN SUR L'EMBELLISSEMENT RURAL, DANS NOTRE REGION

Le Rév. Frère Adrien c.s.c., fondateur des cercles des jeunes naturalistes, propagandiste de l'enseignement des sciences naturelles et de l'embellissement du domaine rural au département de l'Instruction publique, vient de donner sous les auspices du Club des Habitants de Québec, et avec l'assentiment de l'Hon. Victor Doré, une série de 14 causeries sur l'embellissement de la propriété dans les campagnes échelonnées entre Québec et Trois-Rivières.

Le directeur général des cercles des jeunes naturalistes a donné également aux enfants de toutes ces paroisses, une série de cause-

ries sur les sciences naturelles et de nos ressources naturelles.

Ces causeries étaient sous l'égide du Département de l'Instruction publique.

A la fin de chaque causerie, M. Léo Varin, du même département déroula des films sur les sciences naturelles et sur la belle nature québécoise.

ENCOURAGEZ VOTRE JOURNAL LOCAL ET FAITES-LE LIRE.



POUR TOUS VOS COMBUSTIBLES

APPELEZ

437

- ★ PESEE AUTOMATIQUE
- ★ LIVRAISON RAPIDE
- ★ SERVICE IMPECCABLE
- ★ CHARBONS - HUILES - BOIS

Des milliers de clients satisfaits.

Charbonnerie St-Laurent, Ltée

Rue Du Fleuve.

Sur rue Milot.

"BLACK HORSE oui, certain!"

elle est DOUCE et

Moelleuse
... a meilleur goût

● Les Canadiens ont appris par expérience que la Black Horse Dawes sera toujours pour eux une bière vraiment MOELLEUSE. La Black Horse Dawes est une bière qui plaît parce que sa SAVEUR PLUS DOUCE, PLUS MOELLEUSE est le fruit de l'expérience de cinq générations de brasseurs experts.

LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE, MONTRÉAL



La meilleure BIÈRE du Canada

AVEZ-VOUS ESSAYÉ UNE BLACK HORSE CES JOURS-CI?

LA LAURENTIENNE

Compagnie d'Assurance-Vie

ROLAND PAILLE
Gérant de District

1408, rue Hart, Tél.: 4055
Trois-Rivières.

Grande manifestation inoubliable au déploiement du Drapeau de la Victoire

Le drapeau de la Victoire a été hissé à midi 30, dimanche, par MM. Norman Labelle et C. R. Whitehead.—Discours des chapelains.

Une foule de plusieurs milliers de Trifluviens, assemblée dimanche sur notre magnifique place Pierre-Boucher, a applaudi au déploiement du drapeau de la Victoire. Cérémonie grandiose dans sa simplicité, cérémonie de patriotisme exaltant, qui marquait dans notre ville le début des démonstrations qui se succéderont au cours du mois de juin durant la campagne de l'Emprunt de la Victoire.

Le drapeau de la Victoire — immense drapeau blanc, orné de l'Union Jack et du Flambeau — a été porté jusqu'à la place Pierre-Boucher par un groupe d'officiers de la Marine royale canadienne. Il a été hissé à midi 30 exactement par MM. Norman Labelle et C. R. Whitehead, présidents-conjoints du comité local de l'Emprunt de la Victoire.

Les représentants de l'autorité civile, les membres du comité de l'Emprunt, les délégués des services auxiliaires et de nos groupements semi-militaires ont pris part à la manifestation de dimanche midi qui groupait en face du cénotaphe les uniformes de notre armée de terre, de mer et d'air.

Tous les officiers et soldats ont exécuté le même salut royal quand le drapeau de la Victoire se déploya au vent. Le clairon sonna et la foule, vibrante, applaudit aux couleurs.

Deux discours furent prononcés. Ils étaient dans la note religieuse. Ils illustraient la confiance des Trifluviens en la Providence de Dieu, de qui dépend cette victoire que nous souhaitons de tout notre cœur et que nous hâterons par l'Emprunt. Ces discours ont été donnés par le capitaine Jean-Baptiste Carignan, aumônier catholique, et le capitaine J.-R. Graham, chapelain dissident, tous deux du Centre d'entraînement pour mitrailleurs des Trois-Rivières.

La Philharmonie De La Salle a donné un bref concert de musique militaire et elle interpréta notre hymne national, l'Union Musicale devant par la suite jouer le "God Save the King".

"Ce drapeau, précisa l'abbé Carignan, est le symbole de notre ascension vers la liberté, vers la victoire!" Cette victoire exige de l'effort, du travail, des sacrifices; nous serons à la hauteur de la tâche.

Caissier au bureau des douanes et de l'accise



M. Gustave Brassard, ancien sous-percepteur au bureau des douanes à La Tuque, est entré en fonctions, lundi matin, comme caissier au bureau des douanes et de l'accise de notre ville.

core de faire campagne éducative en ce sens ?

C'est pourquoi nous nous permettons de conseiller aux maîtres et institutrices, avant la fin des classes, d'expliquer à leurs élèves la nécessité de la propreté et du respect de la propriété d'autrui, deux choses essentielles dans une société bien organisée. De plus, ne conviendrait-il pas encore de faire comprendre à l'enfant comme il est important de prendre jeune des habitudes de propreté, d'ordre, de loyauté et de courtoisie ? — A. R.

(L'Action Catholique.)

Encourager nos annonceurs, c'est soutenir efficacement votre journal local.

FÊTE Du ROI

9 JUIN, 1941

Billets à prix réduits

Entre tous les points au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis.

TARIF SIMPLE PLUS UN QUART POUR BILLET ALLER ET RETOUR

Aller-de Midi vendredi, 6 juin jusqu'à 2.00 p.m. lundi, 9 juin 1941.
RETOUR-départ jusqu'au dernier train du mardi, 10 juin, 1941.

(Heure solaire)

Minimum des Prix Réduits, 25c

Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

La Wabasso souscrit \$500,000. à l'Emprunt de la Victoire

Cette somme provient de la réserve de la compagnie. — Une déclaration de M. William Whitehead. — Ce montant ne peut cependant contribuer à atteindre l'objectif de notre ville.

La Wabasso Cotton Company Limited a souscrit \$500,000. hier, au comité local de l'Emprunt de la Victoire. Cette somme a été prise au montant de réserve que la compagnie a créé pour la protection de ses actionnaires et de ses employés durant les années de crise.

"Considérant le danger de la guerre actuelle et la nécessité de nous protéger outre-mer, pour n'avoir point si possible à nous protéger ici même la Wabasso Cotton Ltd a souscrit \$500,000. à l'Emprunt de la Victoire" nous déclarait M. William J. Whitehead, directeur-gérant de la compagnie.

Les autorités de la Wabasso

voient dans ce placement une double protection pour les actionnaires et pour les ouvriers, partant pour toute la compagnie. Protection en ceci que les \$500,000. ont été placées de la façon la plus sûre en étant prêtées au gouvernement fédéral. Protection aussi du fait que cette somme servira à combattre l'ennemi.

"La compagnie, ajouta M. W. Whitehead, a compris la gravité de la situation. Et elle considère que, étant donné cette situation, une somme de \$500,000. tirée de sa réserve, protégerait mieux encore les épargnants et les ouvriers qui, par leur argent et leur travail, coopèrent à la réussite commune".

Assistant-trésorier



M. A.-P.-B. WILLIAMS vient d'être nommé assistant-trésorier provincial, succédant à M. Arthur Foster, qui passe à l'Office du crédit agricole provincial. M. Williams avait occupé ce poste de 1924 à 1936. Depuis, durant une année et demie, il avait agi comme conseiller financier du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

SUCCESSION

HENRI LANOUILLE

(Sous bénéfice d'inventaire)

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné, que la soussignée, légataire et héritière-bénéficiaire de cette succession, a déposé, au Greffe de la Cour Supérieure des Trois-Rivières, sa reddition de comptes dans cette succession, et que le vingt juin mil neuf cent quarante-un, à dix heures de l'avant-midi, ou aussitôt qu'audition pourra être entendue, elle demandera à aucun des honorables juges de cette cour, à être déchargée de son administration, conformément à la loi. Trois-Rivières, 5 juin 1941.

Dame Rosa de Grandmont - Lanouette,

Par :

J. A. TRUDEL, Procureur. (5-12 juin)

Pour la fin de l'année scolaire

Dans une note, l'excellent "digest" canadien-français, "Aujourd'hui" rapporte qu'en certaines régions des Etats-Unis, à la fin de l'année scolaire, les professeurs demandent à leurs élèves de prêter le serment que voici :

"Je ne détruirai aucun arbre, aucun massif de fleurs. Je promets de ne pas cracher sur le parquet d'un tramway, dans les salles de l'école ou dans tout autre bâtiment public, ni sur les trottoirs. Je m'engage à n'endommager aucun grillage ou aucun édifice. Je ne jeterai jamais de papier ou de débris dans les lieux publics. J'emploierai toujours un langage courtois. Je protégerai les oiseaux. Je protégerai la propriété des autres au même titre que je désirerais qu'on protègeât la mienne. Je promets d'être un citoyen sincère et loyal."

Sans donner à cet engagement l'importance d'un serment, ne serait-il pas de bon aloi, au terme de l'année scolaire, de graver dans la mémoire de tous les écoliers et écolières ces paroles empreintes du plus magnifique esprit civique ?

Il arrive souvent que les propriétaires, tant dans les campagnes que dans les villes, aient à se plaindre d'actes de vandalisme commis par des écoliers pendant les vacances et aussi durant l'année scolaire. D'autre part, on juge à propos d'entreprendre des campagnes d'embellissement. Point d'embellissement possible sans propreté. C'est rodimentaire, cela. Et le meilleur moyen d'obtenir la propreté, n'est-ce pas en-



Un regain de vitalité

APRES VOS

Activités Sportives !



IL VOUS SUFFIRA

D'UNE BONNE BOUTELLE DE NOTRE DELICIEUX

Breuvage

AU

Chocolat

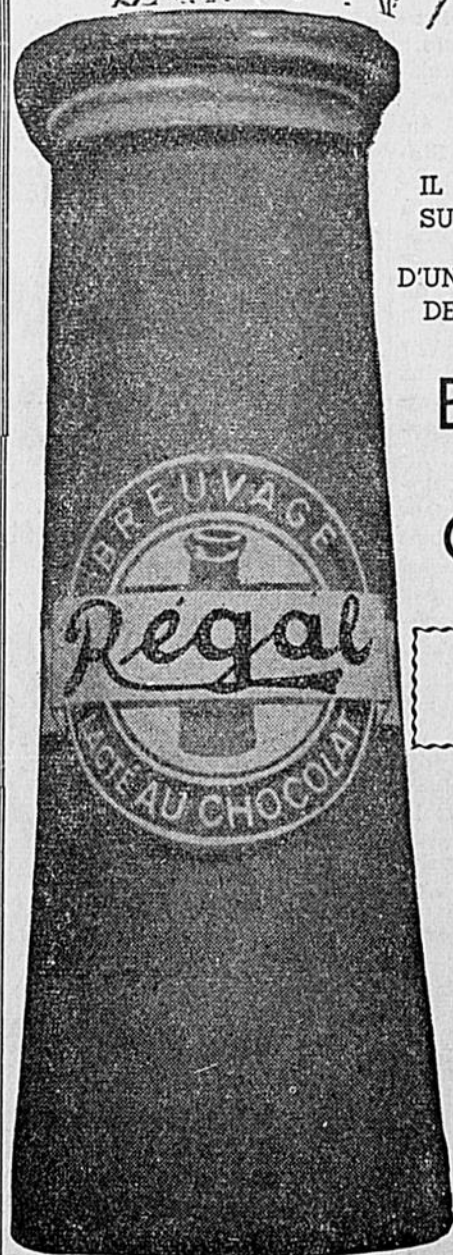
En vente dans les restaurants

Demandez la nouvelle bouteille

(Exigez-le froid)

5c

(Pas de taxe)



UN PRODUIT DE LA

Crèmerie des Trois-Rivières & Régala, Limitée

700, RUE PLAISANTE.

Téléphone: 308